

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

20ième année.

MONTMAGNY, VENDREDI LE 24 MAI 1957

No 9

"LA RIGOLADE" à Montmagny Au Richelieu-Montmagny le 19 juin

Afin d'obtenir les fonds nécessaires utiles à leurs oeuvres, la Croix-Rouge, section de Montmagny et les Chevaliers de Colomb se sont unis pour organiser le spectacle de "La Rigolade" à Montmagny.

Lundi, le 6 mai, à la Salle des Chevaliers de Colomb, les organisateurs de "La Rigolade" qui aura lieu mercredi soir, le 19 juin, à l'aréna, se sont réunis pour compléter l'organisation de ce spectacle.

La Rigolade, commanditée par la Brasserie Molson's, a été présentée dans plusieurs grandes villes, telles que Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et, tous les lundis, à Montréal, cette émission est télévisée et les téléspectateurs peuvent l'écouter sur les ondes du poste CFCM-TV, canal 4, ainsi que sur plusieurs autres postes affiliés à Radio-Canada.

La plupart connaissent maintenant les règlements et la façon dont on procède pour l'exécution des jeux et le choix des concurrents. Les concurrents aux jeux de "La Rigolade" repartent toujours avec de nombreux prix et leur bonne volonté est largement récompensée. Les spectateurs ont aussi l'occasion de participer au tirage de magnifiques prix de présence.

Les billets seront en vente dès la semaine prochaine dans les comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse. Surveillez bien les affiches qui vous donneront plus de détails sur le programme du spectacle. Les dépôts de billets pour Montmagny sont situés aux endroits suivants: Pharmacie Montmagny, Guy Blouin et Mme Honoré Mercier.

Les dépôts pour les autres parties du comté, ainsi que pour L'Islet et Bellechasse seront donnés la semaine prochaine.

Tous ceux qui désirent assister à "La Rigolade" sont priés de se procurer leurs cartes au plus tôt, afin que les organisateurs puissent aménager l'aréna de façon à accommoder le plus de spectateurs possible.

Thé-offrande chez les Guides

Afin de défrayer les dépenses occasionnées par l'installation de leur nouveau local à la Salle Publique et l'organisation de leur camp d'été, les Guides de Montmagny ont organisé pour dimanche, le 26 mai, un thé offrande qui aura lieu de 4 à 6 heures à l'Ecole Beaubien.

Le programme présentera de jeunes artistes de talents tels que André Rousseau, surnommé "Le Rossignol" de Montmagny,

Mlle Michèle Morin, pianiste et Réjeanne Nicole qui interprétera quelques chansons populaires.

Tous sont cordialement invités. Il est à remarquer que les messieurs sont aussi les bienvenus.

Ceux qui ne peuvent assister à ce thé-offrande et qui désirent tout de même aider les Guides par une aumône pourront le faire en l'adressant à "Guides Catholiques", C.P. 523, Montmagny. Merci à l'avance.

Congrès de 83 amicales des anciennes élèves de la Cong. Notre-Dame 17-18-19-20 mai

"Avoir l'oeil ouvert", tel fut à la fois le thème enrichissant et le mot d'ordre prometteur des quatre jours qui viennent de rallier dans la Vieille Capitale les déléguées membres des quatre-vingt-trois Amicales de la Congrégation Notre-Dame du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, pour ne pas dire du pays tout entier.

La journée de vendredi, au Collège de Bellevue, fut sous la responsabilité des Amicalistes JUNIORS appelés à lire d'intéressants-rapports de leurs activités, à émettre leur opinion sur la campagne d'assainissement des lectures, sur les visages divers de la charité et à disserté sur la protection de "FRONTIERES INVISIBLES", version française d'un film américain (Lost Boundaries) qui fut également tourné hier soir, au Couvent de St-Roch. Cette pellicule pose un problème d'une importance

fort actuelle (la ségrégation) en un siècle où la question raciale, à cause des guerres et des peuples déplacés s'inscrit à l'ordre du jour. A Bellevue comme à St-Roch des congressistes, élèves anciennes ou actuelles de la C. N.-D., furent appelées à exposer le scénario de l'oeuvre, à verser dans la psychologie des personnages, à analyser les images-clés et à tirer quelques conclusions de ce grand film, joué par des artistes de premier ordre, et s'adressant à tous ceux qui sont capables de s'intéresser aux inquiétudes sociales et morales découlant de la ségrégation.

La journée de samedi, au Couvent St-Sauveur, se distingua par un dîner-symposium. Les présidentes d'Amicales des différents conseils de la province présentèrent le rapport de leurs activités 1956-57 en marge de l'assainissement des lectures, des cercles d'é-

(Suite à la page 12)

HOMMAGES A NOS MERES

Le Club Richelieu aura l'honneur de recevoir comme conférencier, lundi, le 27 mai, à six heures et quart, au Manoir St-Louis, Me René Paré, C. R., "citoyen de Montmagny" président du Richelieu-Montréal, président général de la Société des Artisans, président de l'Imprimerie Populaire Limitée, et ex-président du Conseil de la Coopération du Québec et de l'Union des Mutuelles-Vie française en Amérique.



Le Richelieu-Montmagny veut à cette occasion rendre à nos Mères les hommages qu'elles méritent, et engager les dames à continuer leur coopération pour soutenir des oeuvres conformes à l'esprit de la Société Richelieu, spécialement la protection intellectuelle, morale et physique de l'enfant, et pour promouvoir chez tous l'unité de pensée et de sentiments par la solidarité, l'amitié et la confiance.

Le distingué conférencier a choisi comme titre de sa causerie: "MERES DE TOUS LES AGES... GLOIRE ET AMOUR".

Il sera présenté par Me Jos. Marineau et remercié par le Dr Albert Dumas, M.D., deux anciens présidents du Richelieu-Montmagny. Ce dîner sera sous la présidence du Dr J.-M. Dionne, M.V., président du Club.

Chasse aux corneilles

Tous les chasseurs qui ont pris activement part au grand tournoi de chasse aux corneilles sont priés de préparer leurs "pattes" le plus tôt possible car le concours prendra fin très bientôt. C'est votre dernière chance de pouvoir augmenter votre nombre.

En effet, c'est le 31 mai au soir que se terminera le concours et à ce moment, toutes les "pattes" de corneilles qui serviront à compter le nombre de corneilles tuées par chaque concurrent, devront être remises à M. Jean-Paul Clavet. Bonne chance à tous.

PAS D'ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE le 27 mai

L'HONORABLE JEAN LESAGE AU CENTRE SPORTIF — "LE BUCHERON"

Il n'y aura pas d'assemblée contradictoire, le 27 mai, lors de la mise en nomination. — L'hon. Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, député de Montmagny-L'Islet, de nouveau candidat du parti libéral, respecte ainsi une entente intervenue en 1953, à la demande de Mgr Painchaud et de M. l'abbé Brochu, respectivement curés de St-Thomas et de St-Mathieu.

Cependant l'HON. LESAGE, LE 27 MAI, TIENDRA UNE ASSEMBLEE AU CENTRE SPORTIF "LE BUCHERON", avenue des Bouleaux, Montmagny. L'assemblée débutera à 2 heures et demie. D'autres orateurs l'accompagneront, spécialement M. Maurice Bourget, député de Lévis, adjoint parlementaire du ministre des Travaux publics, l'hon. Winters.

Préparons à Jean Lesage,



pour le 10 juin, une éclatante victoire. C'est un homme de coeur et son attachement à ses électeurs sera à la hauteur de leur fidélité.

ITINERAIRE DES ASSEMBLEES DE L'HON. JEAN LESAGE

- SAMEDI, 25 MAI :**
8.00 p.m.—Ste-Euphémie.
- DIMANCHE, 26 MAI :**
(Après la messe). — Ste-Lucie.
2.30 p.m.—Ste-Apolline.
8.00 p.m.—St-Cyrille.
- LUNDI, 27 MAI :**
8.00 p.m.—St-Juste.
- MARDI, 28 MAI :**
He-aux-Grues.
- MERCREDI, 29 MAI :**
8.00 p.m.—St-Jean-Port-Joli.
- JEUDI, 30 MAI :**
(Ascension) : (Après la messe) — St-Omer.
2.30 p.m.—St-Eugène.
8.00 p.m.—St-Pierre.
- SAMEDI, 1er JUIN :**
8.00 p.m.—Notre-Dame-du-Rosaire.
- DIMANCHE, 2 JUIN :**
(Après la messe). — St-Adalbert.
2.30 p.m.—St-Paul.
8.00 p.m.—Cap-St-Ignace.

Activités de la semaine

- DIMANCHE, 26 MAI :**
4.00 p.m.—Thé-Offrande offert par les Guides de Montmagny.
- LUNDI, 27 MAI :**
6.15 p.m.—Dîner Richelieu. Conférencier: Me René Paré.
- MERCREDI, 29 MAI :**
8.00 p.m.—Distribution des prix aux finissants du Collège de Montmagny, à l'Ecole Beaubien.
- VENDREDI, 31 MAI :**
En soirée. — Fermeture du concours de chasse aux corneilles.

N.D.L.R.—Sous cette rubrique, il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs des différentes activités et assemblées qui auront lieu à Montmagny durant la semaine. — Nous demanderions aux présidents, secrétaires ou responsables d'organisations, soirées ou assemblées quelconque de bien vouloir nous les communiquer, afin que nous puissions en faire mention ici. CE SERVICE EST GRATUIT.

"DROIT et JUSTICE"



Le COURRIER DE MONTMAGNY

(Hebdomadaire de Montmagny)



Maurice Marquis, Directeur-Gérant
 Louise Marquis, Assistant-Directeur
 Lucien Blais, Service de Publicité
 Denise Marquis, Circulation et Administration

Membres de la CWNA, de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada, de la Key French Weekly et de l'A.B.C.




Imprimé aux EDITIONS MARQUIS. LTEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
 Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

L'expérience des autres

Si nous ne comptons que sur notre expérience personnelle pour nous instruire, nos connaissances demeureraient assez limitées; clairsemées à certains endroits, elle feraient complètement défaut à d'autres. C'est pourquoi nous devons faire en sorte que l'expérience des autres vienne enrichir et compléter la nôtre.

Il y a des hommes qui ne sont jamais convaincus de savoir quelque chose avant d'en avoir fait l'expérience. Il faut sans doute les plaindre de refuser d'écouter qui que ce soit excepté eux-mêmes. Ne font-ils pas comme le capitaine d'un navire qui consentirait à faire plusieurs fois naufrages pour apprendre à éviter les récifs?

D'autres avant nous, les uns beaucoup plus sages que nous, les autres tout aussi malhabiles peut-être, ont cherché la solution des mêmes problèmes que nous. Pourquoi ne profiterions-nous pas de leur expérience?

Aucun homme de science, aucun homme d'affaires ne peut commencer une entreprise avec l'assurance de réussir à moins de connaître ce qui a déjà été fait dans sa sphère d'action.

Comment profiterons-nous de l'expérience accumulée par l'humanité? La simple lecture de la biographie des grands hommes ne suffira pas à nous rendre grands. Ils ont installé des poteaux indicateurs et des écriteaux d'avertissement, il nous ont même laissé des signaux pour attirer notre attention sur les panoramas et les beaux paysages. Mais nous devons prendre la route et apprendre non seulement à voir, mais aussi à interpréter en fonction de notre propre vie ce que l'expérience leur a enseigné. Etudier les témoignages dignes de foi du passé et les adapter à la solution d'un problème actuel, c'est vraiment s'approprier l'expérience des autres.

NECESSITE D'UNE VASTE EXPERIENCE

Si vous êtes appelés à résoudre diverses sortes de problèmes vous devrez posséder une vaste expérience. L'ouvrier et le chef de service qui connaissent leur travail depuis des années s'aperçoivent qu'ils refont bien souvent les mêmes pas. L'empreinte de leurs premiers pas ne correspond peut-être plus exactement à la pointe de leurs chaussures actuelles, mais leur connaissance des situations particulières d'il y a dix ans s'est élargie et transformée en science des principes. Et ces principes leur servent de guides dans les situations analogues ou comparables d'aujourd'hui.

Quelle différence y a-t-il entre l'expérience limitée et l'expérience étendue du point de vue de leur effet sur les chances d'avancement d'un employé? La première lui permet de devenir spécialiste dans un emploi courant, mais elle ne saurait lui donner les qualités requises pour accéder à un poste plus élevé. La seconde fait deux choses d'importance capitale: elle multiplie nos sources d'inspiration et nous rend capables de trouver les causes et les effets.

La raison pour laquelle des vendeurs de premier ordre font des chefs de service de troisième ordre, dit Edward Hodnett, est que leur première expérience dans la solution de certaines sortes de problèmes est trop restreinte pour pouvoir s'adapter aux genres de problèmes qui se posent à eux dans leurs emplois subséquents.

Certes chaque problème n'a pas son équivalent exact dans le passé, mais le fait de tenir une partie de la solution permet à l'esprit d'employer toute son énergie à étudier les aspects nouveaux des problèmes.

Une chose qui ne change pas, ce sont les principes. En tirant des principes de notre expérience, nous édifions l'essentiel des solutions et des progrès futurs.

Le rôle indispensable de la publicité

La Madison Avenue, avec ses immenses ressources pour contourner tous les goûts, soulève bien des critiques fondées ou non sur la façon dont elle a conquies sa puissance.

Les publicistes n'ont pas souvent l'opportunité de répondre aux critiques du public. On les invite d'ailleurs rarement à exprimer dans leurs propres mots ce qu'ils pensent du rôle influent joué par la publicité dans notre société, notre économie et notre culture.

Robert M. Ganger est le président du conseil exécutif d'une des

plus vieilles institutions publicitaires du pays, la D'Arcy Advertising Co., fondée en 1906. C'est à lui qu'on a posé les questions controversées suivantes:

Dans quelle mesure la publicité contribue-t-elle à la prospérité économique du pays?

— "La survivance de notre économie actuelle, répond Ganger, surpasse infiniment la simple satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme. Naturellement dynamique, l'économie ne peut se renouveler continuellement qu'en progressant. La publicité alors, comme premier agent de la con-

sommation, n'est pas seulement contributive, mais aussi indispensable à la santé économique".

Comment la publicité joue-t-elle un rôle dans notre culture?

— "Les affaires, les associations commerciales et ce qui en dépend, nécessitent un cadre économique et social de prospérité, de loisirs, de bien-être, d'éducation et même de bon goût, dans lequel se développe notre culture nationale. C'est pourquoi les affaires et la culture se confondent de plus en plus. Comme elle est la voix des affaires la publicité est le prophète de la culture. Tout ce que l'on dit ou fait pour les affaires de nos jours, influence inévitablement la culture".

Que pensez-vous des critiques à l'effet que la publicité incite les gens à se procurer des choses dont ils n'ont pas besoin et qu'ils ne veulent pas parfois?

— "Sans un progrès dynamique et continu dans la consommation, notre économie périrait. Il est vrai aussi que dans la mesure où notre culture progresse et prend de l'expansion, les besoins et des désirs de l'individu augmentent. Les désirs d'hier deviennent des nécessités d'aujourd'hui. La publicité aide donc les individus à viser un niveau de vie de plus en plus haut".

Ne cherche-t-on pas à faire croire que le bonheur ne réside que dans l'obtention des biens matériels?

— "Il est vrai que les promesses de la publicité peuvent semer de la confusion sur les avantages limités d'un produit comparé à une panacée. Une ménagère frustrée attendra d'une cuisine moderne le remède à tous ses maux mais les réalités de sa propre expérience la ramèneront à une idée juste des valeurs. La race humaine est loin de croire en effet que la seule source de bonheur réside dans l'acquisition des biens matériels".

La publicité ne fait-elle pas de nous une nation de conformistes? Est-ce mauvais?

— "Certainement que c'est mauvais, si nous sommes conformistes, car le conformisme est un moule, un arrêt dans le progrès, et il faut au contraire chercher sans cesse à s'épanouir. Les forces du conformisme croissent tous les jours et menacent les qualités du chef dans un domaine quelconque. Les publicistes d'autre part, étant des chefs doivent se maintenir en développant le conformisme autour d'eux. La courbe de l'avenir, dirigé vers le conformisme ou vers un individualisme plus riche, repose largement sur les publicistes, sur leur initiative médiocre ou leur imagination créatrice".

N'est-ce pas un non-sens d'annoncer un produit de beaucoup supérieur à ses concurrents? D'un autre côté, cela n'a-t-il pas abouti à une qualité sans cesse améliorée d'un produit manufacturé par des rivaux?

— "C'est sûr que la supériorité d'un produit sur un concurrent a eu comme résultat l'améliora-

L'UNE DES GRANDES FIGURES DE LA DEMOCRATIE

L'aisance avec laquelle notre Premier Ministre a su en chaque occasion s'élever au-dessus des querelles partisans, faire taire les mesquineries purement politiques, juger un adversaire avec modération et sympathie ont contribué à faire de lui l'homme de la nation.

En effet, dans les circonstances les plus difficiles, il a toujours manifesté l'une des plus grandes qualités qu'il soit donné à un homme d'Etat de posséder: la sagesse politique.

N'intervenir qu'au moment opportun, savoir attendre que chaque chose vienne en son temps, quelles que soient les pressions exercées; laisser aux idées le temps de se répandre assez largement, malgré le tumulte exercé par les adversaires; rendre justice à toutes les classes de la société et à tous les groupes de la nation, n'est-ce pas pour un homme politique la sagesse la plus authentique?

Dans le monde contemporain, sa conception de la responsabilité de l'homme d'Etat, fait de notre Premier Ministre l'une des grandes figures de la vraie démocratie.

Aussi n'est-il pas étonnant que la réputation de M. St-Laurent qui fut le premier à détenir en notre pays le portefeuille des Affaires Extérieures, soit universelle et qu'un ancien président de l'Assemblée générale des Nations-Unies ait dit de lui qu'il "EST L'UN DES PREMIERS HOMMES D'ETAT DU MONDE AUJOURD'HUI".

Et il ajoutait: "La voix du Canada est une voix qui commande le respect des autres nations parce que c'est une voix pacifique qui encourage à la paix".

Cette autorité accrue du Canada, ce bon renom de notre pays auprès des nations du monde, nous le devons à la clairvoyance du très honorable Louis Saint-Laurent, à son jugement, à son intégrité et à cette franchise de pensée et de langage qui lui a gagné la confiance de tous les chefs d'Etat, qu'ils appartiennent au Commonwealth, à l'Europe, à l'Amérique, ou bien à ces pays d'Asie et d'Afrique dont l'importance ne fait que grandir.

L'hon. Hugues LAPOINTE,
 Québec, le 2 février 1957.

Venir en aide à ceux qui ont le plus besoin de secours. Telle est la politique du gouvernement libéral

Voici quelques-unes des plus remarquables initiatives prises par le gouvernement libéral au cours des quatre dernières années en vue de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin:

1 — Etablissement pour la première fois d'un programme national d'allocations aux invalides.

2 — Améliorations considérables dans le domaine des presta-

tions accordées par la loi sur l'assurance-chômage.

3 — Distribution, en collaboration avec les provinces, du vaccin Salk afin de protéger des millions d'enfants canadiens contre les terribles effets de la polio.

4 — Introduction d'un régime complètement nouveau d'assistance-chômage, afin d'aider les personnes qui sont exclues des mesures de bien-être social actuelles.

5 — Poursuite de l'amélioration des aménagements et des services de santé de tout le pays.

6 — Augmentation des allocations familiales (\$42 millions) ainsi que des pensions versées aux personnes âgées, aux aveugles et aux invalides. Il s'agit d'augmentations se chiffrant au total à \$133 millions.

7 — Pension plus élevées aux anciens combattants et aux veuves de guerre.

8 — Enfin, législation destinée à inaugurer un régime national d'assurance-hospitalisation et de prestations connexes.

tion de la qualité de ce produit. Toutefois, il n'est pas nécessaire de surestimer la valeur d'un produit: une prétention exagérée n'est pas crue et l'expérience a montré qu'elle n'est pas recommandable".

Entre les publicistes eux-mêmes, n'y a-t-il pas plus de cynisme qu'ailleurs?

— "Si l'on se réfère à la race humaine, on constate des degrés divers d'intégrité. Toute entreprise commerciale ou professionnelle est très représentative. Il n'y a pas plus d'occasions dans la publicité d'encourager le cynisme ou de décourager l'intégrité qu'il y en a dans d'autres champs d'activité."

Lundi, le 27 mai, jour de l'appel nominal,

il y aura discours au Club de Raquetteurs
 "Le Bûcheron", Avenue des Bouleaux, à 2.00 heures.

L'Honorable JEAN LESAGE et autres orateurs
 adresseront la parole.

183 nouveaux conducteurs à Montmagny

La roulotte destinée à faire passer les examens de conduite pour accorder leur permis aux nouveaux conducteurs de véhicules était à Montmagny jeudi et vendredi de cette semaine. A l'occasion de cette visite, 183 nouveaux permis de conduite ont été accordés soit 93 dans la journée de jeudi et 90 aujourd'hui.

Un très grand nombre de conducteurs se sont présentés durant ces deux journées et le temps limité a obligé à mettre de côté 60 à 75 inscriptions dont les applicants se verront dans l'obli-

gation soit d'aller passer leurs examens à Québec ou d'attendre à la prochaine visite de la roulotte qui se fera probablement le 5 juillet.

Vu cette augmentation considérable de conducteurs désirant obtenir leur permis, M. Jean Corribeau, percepteur des licences et permis de conduite pour Montmagny, fera une demande au bureau provincial de Québec afin que la roulotte soit envoyée plus souvent dans notre ville ou, lorsqu'elle vient, qu'elle y demeure un ou deux jours de plus.

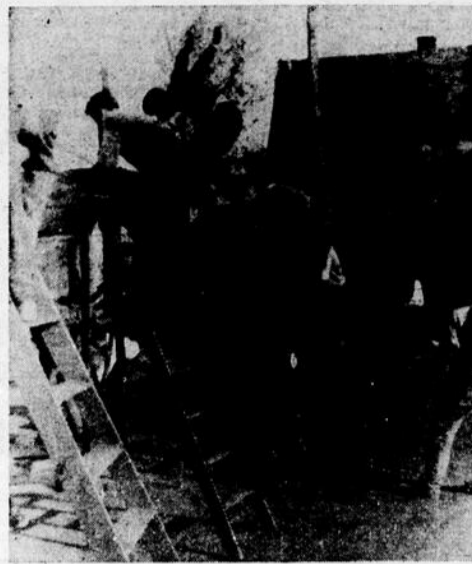
"Je préserverai les foyers où mon image sera exposée"

Cette promesse, avec bien d'autres, a été révélée par Jésus lui-même à Sr Faustine, l'apôtre de la Miséricorde Divine au cours des apparitions fréquentes qu'il fit à cette petite sainte pendant les sept dernières années de sa courte vie, qu'elle employa uniquement à faire connaître aux âmes, la grande Miséricorde de Dieu.

Avec la mort de Sr Faustine, survenue à l'âge de 33 ans, le 5 octobre 1958, s'éteignait également la mission de cette âme consacrée, mais le message de Miséricorde diffusé par cette petite sainte porta ses fruits et de plus en plus, nous voyons les familles se consacrer au Sacré-Coeur et faire dans leur foyer l'intronisation du Tableau de la Miséricorde.

L'image elle-même n'est pas importante mais la promesse de Dieu à son sujet l'est énormément: "Prends mon image, aie confiance en ma miséricorde; je promets que l'âme qui vénérera cette image ne périra pas; je préserverai les villes et les foyers où cette image sera exposée"

Une intronisation aura lieu dimanche soir prochain, le 26 mai, à 7.30 hrs, au foyer de M. Lucien Cloutier, rue Papineau, elle sera présidée par M. l'abbé Gérard Labbé. Nous ne doutons pas que cet exemple entraînera d'autres apôtres de ce message d'amour afin d'étouffer les idées erronées qui enserrant notre monde païen et matérialiste et allumer dans les âmes le feu de la confiance en Dieu.



Un des moments les plus palpitants de l'après-midi des jeux au Collège Sacré-Coeur, lundi dernier, fut bien la fameuse course à obstacles pendant laquelle certains attrapèrent même quelques "bos-



ses vite oubliées cependant, si l'on en juge par la photographie de droite où l'on porte en triomphe le vainqueur de la course.

LA JOURNÉE DES JEUX au collège

Lundi, le 20 mai, lors du congrès de la Reine, le Collège Sacré-Coeur de Montmagny avait le bonheur de voir revenir la "Journée des Jeux" disparue depuis déjà quelques années.

Pour ouvrir cette journée, les pensionnaires assistèrent à la montée des couleurs et chantè-

rent l'hymne national. Après la distribution des programmes, oeuvre du Frère Camille, S.C., nous assistâmes à trois intéressantes parties de balle-molle. Ces parties mettaient aux prises six équipes formées d'élèves du collège. La première ligue fut le St-Thomas vs Montmagny; la seconde, Les Etoiles contre les Lions et la troisième, les Tigres contre les Voltigeurs. Ces parties étaient sous la surveillance du Frère Achille, S.C.

Dans l'après-midi, par une température idéale, nos athlètes rivalisèrent d'habileté et de sou-

plesse dans divers jeux organisés avec le concours des professeurs des différentes classes du Collège. Près de vingt-cinq jeux tous aussi différents et divertissants figuraient au programme. Entre ces jeux, les concurrents accouraient par bandes à un restaurant d'occasion tenu par le Frère Basilien, S.C., pour s'empresser de liqueurs froides, de "hot-dogs" ou de crème glacée.

Après avoir pris une part très active à ce gala sportif, tous se sentaient passablement fatigués et préféraient une douche froide au "beaume tranquille" ou à "l'huile de Stramp".

Nous remercions les autorités qui ont donné l'occasion de nous amuser sainement et de participer ainsi au bonheur de chacun.

"Nous y étions".

L'hon. Henri-A. Bois, SENATEUR,

ancien président de la Coopérative Fédérée, et membre du comité sénatorial qui fait enquête sur l'utilisation des terres, adressera la parole à St-Jean-Port-Joli,

le 29 mai, à 8 heures p.m.

Il accompagnera alors l'hon Jean Lesage candidat libéral dans Montmagny-L'Islet

Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 26 MAI 1957

Principales activités:

Lundi, 27 mai
CAP ST-IGNACE:
Avant-midi: Immunisation et vaccination dans les écoles Gamache, Chanoine Gagnon, Mathieu, Guimont, Bernier, Des Quatre Chemins et Chauvigny.
BERTHIER:
2 hrs: Immunisation dans les écoles.
2.30 hrs: Clinique de bébés au village.

Mardi, 28 mai
ST-JUST:
A. M.: Immunisation dans les écoles.
2 hrs: Clinique de bébés au village.

Mercredi, 29 mai
ST-FRANCOIS:
A. M.: Immunisation dans les écoles.
2 hrs: Clinique de bébés au village.

Jeudi, 30 mai
ASCENSION
Vendredi, 31 mai

STE-LUCIE:
A. M.: Immunisation dans les écoles.
2 hrs: Clinique de bébés au village.
LAC FRONTIERE:
Clinique dentaire.
Dr Albert DUMAS, M.H.

LES ANNONCES CLASSEES DONNENT DES RESULTATS

Vous payez la peinture beaucoup meilleur marché en vous rendant

AU ROYAUME DES COULEURS

Peinture Suprême (intérieur) SELECTONE

\$4.49 le gal.

PEINTURE (extérieur)

\$3.95 le gal.

PEINTURE aluminium

\$4.95 le gal.

PEINTURE émail

\$7.30 le gal.

Nous gardons en magasin

**TAPISSERIE LAVABLES
PRELARTS -- APPAREILS
"KELVINATOR" -- USTENSILES
EN ALUMINUM DE MARQUE
"SUPREME" ET "DURO"**

Au Royaume des Couleurs

Hervé COULOMBE, prop.

12, rue St-Paul

Téléphone: 1026

Cinéma Taché

Ven. Sam. - 24 et 25 mai
LE BANDIT
Couleurs
Arthur Kennedy, Betta St. John

Dim. Lun. Mar. - 26, 27, 28 mai
DESTINATION GOBI
Couleurs
Richard Widmark, Judy Dahn

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 29, 30, 31 mai, 1 juin
LA COUSINE DES ANGES
Vista-Vision Couleurs
Humphrey Bogart, Joan Bennet

Cinéma Lafontaine

Sam. Dim. Lun. - 25, 26, 27 mai
MARCHANDE D'AMOUR
Gina Lollobrigida, Gabrielle Ferzetti

Mer. Jeu. Ven. - 29, 30, 31 mai
BRANCO APACHE
Couleurs
Burt Lancaster, Jean Peters

Jour de l'Ascension — 3 représentations



SERVICE VENTE REPARATION

C.P. 1026

Tél.: 93

REFRIGERATION

Conrad Gaudreau Coin de la Gare et Collin, Montmagny.

Tél.: 93

C. P. 1026

CONRAD GAUDREAU

Serrurier

Clefs de tout genre

Agent Bicycles: "Raleigh" "Robin Hood".

Coin de la Gare et Collin. — MONTMAGNY, P.Q.

Sur la tombe d'un être aimé de Montmagny

Je comprends aisément la peine qu'éprouvent à sa disparition les parents, les amis de cet homme de devoir. "Dieu est maître et il fait bien ce qu'il fait" dit-on. Nous n'avons pas à lui poser des pourquoi même si parfois il met sérieusement notre foi à l'épreuve.

La vie de la terre n'est que semence pour l'éternité et s'il plaît à Dieu de se choisir dès maintenant de beaux grains de semence pour les récoltes éternelles, nous n'avons pas à le chicaner. Nos coeurs saignent devant le sacrifice. Inclignons-nous devant Dieu et, sous son regard, essayons de comprendre que les vues divines peuvent dépasser parfois nos ajustements terrestres.

Souvenons-nous de ce grand coeur d'homme ravi si vite à notre affection. Que le Seigneur daigne l'accueillir dans son royaume céleste.

Le regretté disparu laisse pour pleurer sa perte outre son épouse née Alida Boulet; ses enfants: Mme René Cloutier (Yvonne) de Montmagny; MM. Maurice, Robert, Laurent, Raymond; Mme Lucien Bolduc (Laurette) N.-D. du Rosaire et Mme G.-H. Côté (Marie-Ange) de Montmagny. Ses belles-filles: Mme Maurice Chabot (Gilberte Nicole) Mme Robert Chabot (Rita St-Pierre) Mme Laurent Chabot (Madeleine Coulombe), Mme Raymond Chabot (Clémence Coulombe) de Montmagny. Ses gendres MM.

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contre-plaques de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

ARMAND NICOLE

21, rue St-Pierre, C. P. 424 — Tél.: 253 "En face de l'Ecole St-Mathieu".

René Cloutier, Georges-Henri Côté, Lucien Bolduc. Ses petits-enfants: André, Liseite, Huguette et Denis Cloutier; Jean-Claude, Claudette, Gaston, Jacques, Diane Carmen Jasmine et Gérard Chabot; Jocelyne, Lise, Johanne Côté; Serge et Réjean Chabot; Clémence, Christianne Chabot Ses frères: M. Alexandre Chabot de Wonsocket, E.-U.; M. Albert Chabot de St-Paul; M. Arthur Chabot de Montmagny. Ses soeurs: Mme Thomas Four-

Funérailles de Mlle R. Gagnon à Saint-Paul

D'imposantes funérailles ont été faites en l'église St-Paul de Montmagny, à la mémoire de Mlle Rosalie Gagnon, fille de feu sieur Michel Gagnon, et de feu dame Marie Morin, décédée le 12 mai, à Ste-Germaine, à l'âge de 79 ans.

Les obsèques eurent lieu mercredi le 16 en présence d'une nombreuse assistance composée de parents et amis, citoyens en vue de St-Paul et des environs, hommes d'affaires, ainsi que des religieuses du Couvent de St-Paul et leurs élèves. Profondément chrétienne, charitable et de grande distinction, la défunte, avantageusement connue avait conquis l'estime et le respect de tous ses concitoyens. Sa disparition suscite de réels regrets tant parmi les siens, que tous ceux qui l'ont connue.

Elle laisse dans le deuil, ses frères, MM. Alphonse, de St-Damien, et Ovide, de St-Paul. Ses soeurs: Mme Cléophas Dion, de St-Paul; Mme Dr J.-H. Fiset, de Montréal, ainsi que Mme Francis J. Favreau de notre ville. Elle laisse aussi ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Emile Gaudreau, d'Albanell, Lac St-Jean; Francis Favreau, Montmagny; Mme Horace Gagnon, St-Paul, Mme Fortunat Gagnon, de Patawket, R.I., ainsi qu'un très grand nombre de neveux et nièces parmi lesquelles les RR. SS. Marie-Estelle, de

nier (Auréli) de Montmagny; Mme Ovide Dominique (Céline); Mme Ernest Dubé (Alma); et Mme Chrs-Aimé Richard (Alice) de N.-D. du Rosaire.

Décédé le 15 avril, à l'âge de 66 ans et 10 mois, les funérailles de M. Nap. Chabot ont eu lieu le 22 avril en l'église St-Mathieu de Montmagny. Nombreux étaient les citoyens, parents, amis qui figuraient dans les rangs du défilé et à l'église.

L'office divin fut célébré par M. l'abbé Maurice Bois assisté de MM. les abbés Jean-Paul Boulanger et Jean-Paul Coulombe comme diacre et sous-diacre.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Normand.

Funérailles de Mme Arth. Roberge

En l'église St-Thomas de Montmagny, jeudi le 9 mai, à 9 h., ont eu lieu les funérailles de dame Adéla Millier, épouse de feu sieur Arthur Roberge, décédée le 5, à l'âge de 73 ans. La défunte qui était bien connue à Montmagny, laisse dans le deuil une fille, Mme Alphonse Jean (Bella); son gendre, M. Alphonse Jean; une belle-fille, Mme Vve Lorenzo Roberge, de Québec. Ses petits-fils et petites-filles: Colette, Nicole, Lyse, Denis et Michel Jean. Yvan et Pierre Roberge.

Plusieurs citoyens et amis guraient dans le défilé et à l'église. M. Léandre Gaudreau portait la croix.

Mgr Alb. Painchaud, P.D., V.F., curé, présida la levée du corps, et célébra le service funèbre. Il était assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Philippe Mercier et Yves Leclerc, vicaires.

Au départ des salons Ruelland pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par son gendre, M. Alphonse Jean, ses petits-fils: Denis et Michel,

ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ci-haut énumérés. Dans les rangs du cortège plusieurs citoyens en vue, ses nombreux neveux et nièces et autres parents.

L'inhumation eut lieu dans le lot de famille du cimetière paroissial.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Marcel Ruelland de notre ville.

A la famille éprouvée par ce deuil, nos plus sincères condoléances.

Jean, Yvon Roberge. Dans les rangs du défilé, MM. Adrien Hébert, de Québec; Rodolphe Després, Raymond Clavet, Jos. Lachaine, Pierre-Paul Gaudreau, Jacques Gaudreau, Octave Rochefort, Evariste Laflamme, Benoit Morin, Alph. Collard, Phil. Casault, Henri Coulombe, Alex. Leblanc, etc.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Marcel Ruelland, de notre ville.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Les jeunes de la J. A. C. désirent la promotion du milieu rural; c'est pourquoi ils organisent une grande Semaine de Fierté. Répondons à leur invitation en participant aux différentes manifestations paroissiales.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession. Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

3e Avenue — Tél.: 950 MONTMAGNY.

SUN LIFE DU CANADA

Funérailles de Mlle R. Gagnon à Saint-Paul

St-Damien, et Marie de l'Ange-Gardien, des SS. du Perpétuel-Secours, du Couvent St-Pascal Baylon, Québec.

A l'église, la cérémonie religieuse fut solennelle. M. l'abbé Charles Dumais, curé, présida la levée du corps, et célébra l'office divin. Il était assisté comme diacre et sous-diacre du Rvd Père Florian, o.f.m., et de M. l'abbé Gilbert Morin, vicaire. La chorale paroissiale exécuta la messe de Requiem et les motets de circonstance, accompagnée à l'orgue par Mme Nap. Picard. Durant le service, la quête a été faite par Mmes Philippe Delagrave et Fortunat Létourneal.

Au départ de la résidence funéraire pour l'église paroissiale, en tête du cortège la croix que portait M. Philippe Delagrave. Les neveux de la défunte agissaient comme porteurs du corps, MM. Joseph Gagnon, Ovide Gagnon Jr., Solyme Gagnon, Lucien Gagnon, René Gagnon et René Dion.

Conduisant le deuil: ses frè-

Funérailles de M. J.-O. Lacombe

D'imposantes funérailles ont été faites dans l'église du Cap St-Ignace, à la mémoire de M. J.-O. Lacombe ex-navigateur, décédé le 6 mai à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Il était âgé de 63 ans et 9 mois. Il laisse pour pleurer sa perte entre son épouse née Alexina Esniper de Cap St-Ignace, une soeur Mme Jos. Edouard Gagné née Alma de Montmagny. Trois frères Ulrich de Québec, Rosaire des Etats-Unis et Ernest de Cap St-Ignace. Son service fut chanté dans l'église de Cap St-Ignace par le R. P. Boulay assisté d'un diacre et sous-diacre. Le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur était porté par le Capitaine O. Scherrer. M. Ernest Blanchet portait la croix tandis que M. Emile, Richard et Joseph Lebel et MM. Ovilla, Richard et Sylva Frégeau agissaient comme porteurs du corps. Deux magnifiques couronnes de fleurs ornaient le cercueil.

Parmi l'assistance on remarquait ses trois frères et sa soeur; son beau-frère M. J.-E. Gagné; ses belles-soeurs Mmes Rosaire Lacombe née Yvonne Armstrong et Ernest Lacombe née Elzilda Fournier. Sa fille adoptive Mme Médéric Lacombe accompagnée de son époux, ses deux garçons Richard et Paul-Aimé. Ses filles Mme Paul Boucher née Solange de Montréal, Mlles Linette et Mariette de Cap St-Ignace l'oncle du défunt M. Eugène Lacombe. Plusieurs cousins et cousines: M. Ferdinand Richard, Sr. Ferdinand Guimont, M. et Mme Wilfrid Richard; M. et Mme E. Poulin de Lévis; Mmes Joseph Lebel, Wilfrid Gaudreau. Les petits-cousins et cousines: M. A. Guimont, M. et Mme Arthur Richard; M. et Mme Arthur Caouette; M. Olivier Richard de Cap St-Ignace M. et Mme Alphonse Duval de St-Damase, M. et Mme Henri Bernier. Ses neveux et nièces: Mme Lucien Emond de L'Islet; MM. et Mmes Hervé Gagné et Paul-Emile Emond; M. Langlois; Mme Roger Morais; M. Charles Gagné de Montmagny; M. et Mme Fernand Fournier; Mlles Pierrette, Marina et Gemma Lacombe; MM. Marin, Delphis et Roma de Cap St-Ignace Mme Amédée Bernier de Montmagny et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Edouard De Laurantaye de Cap St-Ignace.

A la famille en deuil, nos plus vives condoléances.

A TOUS LES DÉTENTEURS DE POLICES D'ASSURANCE-VIE:

AVIS IMPORTANT

Les programme d'épargne pour la retraite admis aux déductions de L'IMPÔT SUR LE REVENU

En vertu d'un récent amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), les contribuables peuvent maintenant déduire de leur revenu, dans une certaine mesure, les primes versées, en 1957 et par la suite, pour un programme d'épargne pour la retraite.

La partie épargne d'une police d'assurance-vie, nouvelle ou déjà en vigueur, peut être considérée comme épargne de retraite. Il n'est donc pas nécessaire d'abandonner des polices d'assurance-vie déjà en vigueur pour bénéficier de ce soulagement fiscal.

On doit, dans chaque cas, étudier les avantages possibles de la déduction en fonction des restrictions que la Loi impose à un programme d'épargne pour la retraite pour qu'il soit considéré comme admissible; il faut aussi tenir compte des circonstances particulières relatives à l'impôt du détenteur de la police.

Les détenteurs de polices intéressés à cette nouvelle déduction devront consulter leurs assureurs ou leurs compagnies.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

L-1570F

Voyager par train, c'est découvrir des horizons nouveaux et s'enrichir de connaissances utiles.



"...papa nous a fait faire un magnifique voyage par le Super Continental. Des fenêtres du train nous avons admiré les prairies, les champs de blé et les paysages merveilleux des Rocheuses..."

NATIO



CONNAISSONS MIEUX LE CANADA

En prenant le Super Continental, le Continental, l'Océan Limité ou d'autres trains réputés du Canadien National, vous pouvez admirer les beaux paysages canadiens.



Pour renseignements et location, adressez-vous à votre agent du Canadien National.

L'hon. Jean Lesage expose sobrement la saine politique du parti libéral, devant une foule d'électeurs et d'électrices attentifs et enthousiastes, à sa première grande assemblée en la ville de Montmagny

AVANTAGES POUR TOUS SANS DISTINCTION

L'honorable Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, candidat libéral dans la présente élection pour la circonscription électorale Montmagny-L'Islet, a tenu sa première grande assemblée, en la ville de Montmagny, samedi soir dernier. Devant une foule d'électeurs et d'électrices attentifs et enthousiastes, réunis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cinéma Lafontaine (il y avait des haut-parleurs), il a exposé sobrement mais avec son éloquence et sa sincérité habituelles la saine politique du parti libéral.

Son Honneur le Maire de la ville de Montmagny, M. L.-O. Ry, présidait cette assemblée. Me Jos. Marineau, avocat, agissait comme maître de cérémonie. Me Ovide Laflamme, candidat dans le comté de Bellechasse, et le Dr Laurent Lizotte ont aussi adressé la parole. Les maires de plusieurs municipalités du comté de même que le président de la Fédération libérale de Montmagny, le Dr J.-E. Denault, accompagnaient le ministre.

HON. LESAGE

Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a d'abord remercié ses électeurs et électrices de la confiance qu'ils lui témoignent depuis 1945. Je viens, dit-il, vous rendre compte du mandat que vous m'avez confié à trois reprises déjà. En 1945, lorsque j'ai été élu pour la première fois, je me souviens parfaitement d'avoir été debout devant les microphones, dans un théâtre plus petit que celui-ci, au Cinéma Taché, lors d'une assemblée que je tenais dans le comté de Montmagny. Il s'agissait d'une assemblée contradictoire, le jour de l'appel nominal, le 14 mai 1945. Vous m'avez fait confiance à ce moment-là. Je suis allé à Ottawa, j'ai travaillé pour mon comté, pour ma province, pour mon pays, au meilleur de mes connaissances, en donnant tout le temps que j'avais.

En 1949, vous m'avez réélu. J'ai été peu de temps après nommé adjoint parlementaire aux Affaires extérieures puis ensuite adjoint parlementaire au ministère des Finances. Et j'ai abandonné mon bureau d'avocat, c'est-à-dire que j'ai cessé de pratiquer puisque mes fonctions de député et d'adjoint parlementaire ne me permettaient plus de donner quelque temps que ce soit à ma profession d'avocat.

En 1953, vous m'avez réélu, et le 17 septembre, le T. H. Louis St-Laurent, le premier ministre, me faisait l'honneur, et faisait honneur à la population du comté Montmagny-L'Islet, en m'invitant à faire partie de son Cabinet. Depuis ce temps-là je n'ai pas fait autre chose que de m'occuper des questions qui regardent nos intérêts nationaux, les questions du Canada. J'ai représenté, dit-il, dans le cadre du Cabinet la province de Québec, et à la Chambre des Communes j'ai représenté les intérêts du comté de Montmagny-L'Islet. Je l'ai fait au meilleur de ma connaissance. Membre du gouvernement, représentant libéral et en conséquence du parti au pouvoir, j'ai tenté d'apporter dans les sphères, qui sont de la juridiction du fédéral, le plus de bien-être possible.

A Ottawa, par mon mandat, j'ai été chargé de m'occuper de problèmes de défense, de paix internationale, de développement économique du pays et de sécurité sociale. Et, en même temps, dans tous ces domaines, qui sont de la juridiction fédérale, j'ai fait l'impossible pour favoriser les gens de mon comté. Et le ministre continue. Ainsi, par exemple, les quais sont de notre responsabilité. J'ai essayé de voir à ce que ceux qui permettent le transport maritime dans le comté soient aussi modernes qu'on puisse les avoir. A Montmagny, à cause du transport du bois, nous avons allongé le quai de cent pieds. Vous savez ce qui a été fait à

la Grosse-Ile. Cette année nous allongeons le quai de St-Jean-Port-Joli, nous allons faire des améliorations importantes à celui de L'Islet. Si vous passez à St-Jean-Port-Joli vous verrez des milliers de cordes de bois de pulpe qui attendent d'être chargées sur les bateaux. C'est une activité économique qui aide le comté de Montmagny-L'Islet. C'est ainsi qu'il y a plus de gens qui travaillent et qu'il entre plus d'argent dans la région. Par le fait de l'amélioration des quais, le bois de pulpe et le bois de sciage peuvent être transportés à meilleur compte par voie maritime que par voie de chemin de fer.

AMELIORATION DES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

De la même façon, dit l'hon. Lesage, dans les paroisses du haut du comté de Montmagny et dans certaines paroisses du haut du comté de L'Islet, j'ai pu contribuer en obtenant du Ministère des Transports des octrois importants à l'amélioration des communications téléphoniques. Lorsque j'ai été élu en 1945 et réélu en 1949, il n'existait pas de communications téléphoniques à ces endroits. A la suite des démarches que j'ai faites, le ministère a établi à St-Fabien et à Ste-Lucie des réseaux de première classe. Cette année, des octrois importants pour l'amélioration des communications téléphoniques ont été prévus aux estimés budgétaires pour St-Paul de Montminy, Ste-Apolline, Daaquam, St-Just et St-Adalbert. Et au fur et à mesure que nous irons nous continuerons d'essayer d'obtenir de ces octrois qui permettent des communications plus faciles dans le comté de Montmagny-L'Islet.

SOCIETE D'AGRICULTURE DE MONTMAGNY

Je n'ai pas l'habitude de me faire à dire tout ce que je fais pour le comté, continue le ministre, mais il est une chose ici à Montmagny qui a tout de même son importance au point de vue agricole et au point de vue de la Ville. C'est que j'ai obtenu du ministère de l'Agriculture au delà de CENT MILLE DOLLARS comme octrois pour la construction des bâtisses que vous avez vu s'ériger l'une après l'autre pour l'Exposition régionale de Montmagny. Et c'est à Montmagny que les cultivateurs, non seulement du comté de Montmagny-L'Islet mais de tous les comtés de la région, à partir de Lotbinière jusqu'à Rivière-du-Loup, viennent exhiber leurs produits dans ces bâtisses construites en grande partie grâce aux octrois du gouvernement fédéral. Ce sont des choses que nous pouvons faire au fédéral. Notre champ d'action est limité mais nous essayons et nous réussissons à respecter l'autonomie des provinces. Nous agissons dans les champs de juridiction qui nous sont réservés par la Constitution. Vous savez que le Canada est l'un des pays les plus difficiles à gouverner qui existent au monde. Il faut penser à l'immensité de notre pays,

aux milliers de milles qui séparent St-Jean de Terre-Neuve de Victoria en Colombie Canadienne. De là naissent les difficultés de transport, de communications, de distribution de nos produits. Et c'est la raison, dit l'hon. ministre, pour laquelle le gouvernement fédéral, par exemple, donne des subsides importants pour le transport des grains de provenance de l'ouest vers l'est. Il n'y a pas de distribution nord-sud pratiquement au Canada. Tout se fait est-ouest. Et le milieu du Canada est coupé par les Grands Lacs. Il y a ce pont qu'il faut franchir entre Sudbury et Fort William, à ce point que le gouvernement fédéral paie au delà de 7 millions et demi aux chemins de fer comme subsides annuels afin que le Canada puisse avoir la cohésion.

LE CANADA EST UN PAYS DIVERSIFIE

Le Canada est un pays diversifié, continue l'hon. Lesage, où l'unité nationale, l'unité économique et l'unité sociale sont extrêmement difficiles à maintenir. C'est un travail constant que d'essayer de tenir le Canada en cohésion et c'est à cela que le parti libéral s'est attaché en particulier. Ce qui fait la force du Canada, ce qui fait la force aussi du parti libéral, c'est l'unité nationale. Si un gouvernement oubliait d'examiner les problèmes de toutes les régions du Canada dans l'ensemble des intérêts de la nation je dis que ce se-

rait au plus grand détriment de notre pays et de son avenir. C'est dans cette complexité des problèmes que depuis déjà 1935 le parti libéral conduit les destinés du pays et l'a mené dans le chemin de la prospérité. En 1939, immédiatement avant la guerre, la production totale du Canada était de 4 milliards 900 millions de dollars. En 1948, au moment où M. St-Laurent est devenu le premier ministre du pays, cette production a atteint la somme de 11 milliards 800 millions. Et cette année, en 1957-1958, la production nationale totale sera de l'ordre de 31 milliards et demi. Cette augmentation de la production nationale s'est produite non pas parce que le gouvernement fédéral a essayé de prendre les rênes de l'économie et à tout conduire lui-même. Cela s'est produit parce que le gouvernement libéral a posé des législations et a gouverné de façon à créer un climat favorable, où l'initiative privée

(Suite à la page 13)

REMERCIEMENTS

Mme Aldéric Morin et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Aldéric Morin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

Jeunes diplômés d'écoles supérieures

La Banque Royale vous propose un brillant avenir

VOYEZ LES POSSIBILITÉS EXCEPTIONNELLES QU'ELLE VOUS OFFRE:

1. La Banque Royale du Canada est, par ordre d'importance, la quatrième banque d'Amérique du Nord. Elle possède plus de 880 succursales et ne cesse d'en ouvrir d'autres. Au cours des quatre dernières années, elle a inauguré 94 succursales; chacune d'elles nécessite la nomination d'un gérant et offre ainsi de belles possibilités d'avancement pour les jeunes employés de la Banque Royale.
2. A la Banque Royale, point n'est besoin d'"influence" pour accéder à un poste de commande. Tous les membres de notre personnel dirigeant, à commencer par le président, ont débuté comme subalternes, au bas de l'échelle, dans l'une de nos petites succursales. Et chacun ne doit son avancement qu'à ses propres mérites.
3. La Banque Royale offre, à tous les membres de son personnel, des cours d'administration bancaire qu'ils étudient chez eux. Les candidats qui réussissent obtiennent rapidement de l'avancement. L'expérience pratique qu'ils acquièrent, jointe au cours d'administration bancaire, leur procure l'équivalent d'un cours universitaire d'études commerciales.
4. Pour les jeunes gens qui veulent acquérir de l'expérience dans les opérations bancaires internationales, la Banque Royale du Canada a 77 succursales à l'étranger: à New-York, Londres, Paris, en Amérique Centrale et du Sud, à Cuba et aux Antilles.
5. Nous offrons un plan de retraite qui est parmi les plus généreux, ainsi qu'une assurance groupe, maladie et hospitalisation. Les cotisations des employés sont peu élevées.

Demandez à votre succursale un exemplaire de la brochure "Votre carrière dans la banque", ou écrivez à notre siège social pour en obtenir un.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

La plus grande banque du Canada

Succursale Montmagny: J.-L.-M. Furois, Gérant.

MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 6 1 3 s 1 1

Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib.

Vulgarisation — Ressemelage

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

VALEURS RECOMMANDEES

Obligations Première Hypothèque

Hôtel-Dieu S.-Coeur de Jésus, Dolbeau, Qué. 5 1/2 %
 Cité de Ste-Foy, Qué. 5 1/2 %
 Soeurs de la Miséricorde, Institut Doréa 5 3/4 %
 Commission Scolaire N.-Dame des Laurentides 5 1/2 %
 Commission Scolaire, Ville d'Alma 5 1/2 %

Pour vos placements de tout repos, adressez-vous à

J.-B. Painchaud

7 ave. des Erables, C.P. 1256
 Montmagny Tél.: 752



Représentant de: Osear Dubé et Cie, Inc.

Valeurs de placement 105, Côte de la Montagne, Qué.

Nouvelles de St-Paul Funérailles de M. Am. Blanchet

MARIAGE

—Le 11 mai, à St-Fabien de Panet a été célébré le mariage de Mlle Madeleine Bissonnette, fille de M. et Mme Joseph Bissonnette, décédés, à M. Antoine Proulx, fils de M. et Mme Alphonse Proulx, de St-Paul. Après leur voyage de noces, M. et Mme Antoine Proulx demeureront à St-Paul.

DECES

—Le 12 mai, à l'hôpital de Ste-Germaine, Dorchester, est décédée Mlle Rosalie Gagnon, de Saint-Paul, à l'âge de 78 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux frères, MM. Alphonse et Ovide Gagnon, de St-Paul; trois sœurs: Mme Cléophas Dion (Semilda), de St-Paul; Mme Hector Fiset (Melina), de Montréal et Mme Francis Favreau (Eva), de Montmagny; ses beaux-frères, M. Francis Favreau, de Montmagny et M. Emile Gaudreau, d'Albanet, Lac St-Jean; ses belles-sœurs, Mmes Horace Gagnon, Mme Ovide Gagnon, de St-Paul, Mme Fortunat Gagnon, de Pantucket, R. I., ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 15 mai dernier, en l'église paroissiale de St-Paul au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. M. Philippe Delagrave portait la croix. Les porteurs du corps étaient tous des neveux de la défunte: MM. Joseph, Ovide, Solyme, Lucien et René Gagnon ainsi que René Dion. Mmes Fortunat Létourneau et Philippe Delagrave ont faite la quête durant le service. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

—Nous offrons nos sympathies à M. Joseph Audet, de St-Paul, qui a été éprouvé par le décès de son père, M. Louis Audet, survenu récemment et qui fut inhumé à Ste-Rose de Dorchester. Le défunt était âgé de 89 ans.

TRANSACTIONS

—M. Moïse Proulx a fait l'acquisition de la terre de M. Lucien Talbot.

—M. François Proulx a fait l'acquisition de la terre de Mme Vitaline Fortin et il a revendu cette dernière à M. Philibert Ouellet.

—M. Joseph Mercier a acheté la terre de son père, M. Wilfrid Mercier.

—Mme Wilfrid Mercier a acheté la maison de M. Joseph Talbot. Ce dernier a acheté la maison de M. Joseph-Edmond Blais.

—M. François Proulx a acheté la terre de M. Joseph-Edmond Blais.

—M. Roméo Talbot a acheté la maison de son frère, M. Fernand Talbot. Ce dernier est allé demeurer à St-Philémon.

—M. Ovide Gagnon, fils a acheté la maison de feu Mlle Rosalie Gagnon.

—M. Henri Ouellet a acheté la maison de M. Joseph Mercier.

—MM. Paul-Omer Blais et Roger Coulombe ont fait l'acquisition du moulin à scie de Mme Léonce L'Heureux, de Daaquam.

M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25 s 12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service

Le 11 mai avait lieu en l'église St-Mathieu, les funérailles de M. Amédée Blanchet décédé après une courte maladie à l'âge de 81 ans et 3 mois.

Il était l'époux en première nocces de dame Clothilde Gosselin et en seconde noce de dame Célestine Clavet.

Il laisse plusieurs enfants: MM. et Mmes Joseph Blanchet de Montréal; Amédée Blanchet de Montmagny; Léo Blanchet de Montmagny; Joseph Roy (Lucienne Blanchet) Montréal; Caüs Simonneau (Irene Blanchet) de Montmagny; Mlles Yvonne Blanchet de Québec et Corinne Blanchet de Montmagny; M. et Mme Robert Laverdière (Anna-Marie Blanchet) de Sorel; M. et Mme Robert Prévost (Irene Simard) de Thedford Mines. Il laisse en plus deux sœurs religieuses de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus à Québec.

La dépouille mortelle était exposée au salon funéraire de M. Laurent Normand.

La Fête des Mères à Saint-Jean-Port-Joli

Pour rendre un vibrant hommage à la gloire, au mérite et aux vertus de la maman canadienne la Jeunesse Agricole de St-Jean Port-Joli, se doit chaque année de fêter la Fête des Mères. En l'occurrence elle reçut la généreuse collaboration des RR. SS. St-Joseph de St-Valier, des RR. FF. Clercs de St-Viateur, aidés des institutrices de cette institution d'enseignement et de Mlle Monique Deschênes, directrice d'une chorale de fillettes.

Un beau programme de circonstance comprenant: musique, chant et saynètes très bien rendus par les élèves des différentes classes, fut présenté dans un ordre magnifique. L'assistance très nombreuse fut servie à souhait. L'élue de l'année est Mme Adalbert Jean, à qui on a remis une magnifique gerbe de roses. Félicitations à cette heureuse maman.

Pour demeurer un tant soit peu dans l'atmosphère de la fête des mères disons avec les interpré-

tes que nous aimons à évoquer le souvenir des mamans qui ne sont plus, particulièrement en ce jour et pour celles qui vivent au milieu de nous, témoignons leur notre respect notre admiration et notre affection. Sachons apprécier notre maman à son juste prix. Prions le ciel de nous la conserver longtemps; quand elle ne sera plus là, rien ne pourra combler le vide que son départ aura creusé dans notre vie. M. le Chanoine J. Fleury, curé, eut de belles paroles d'appréciation à cette belle fête des mamans.

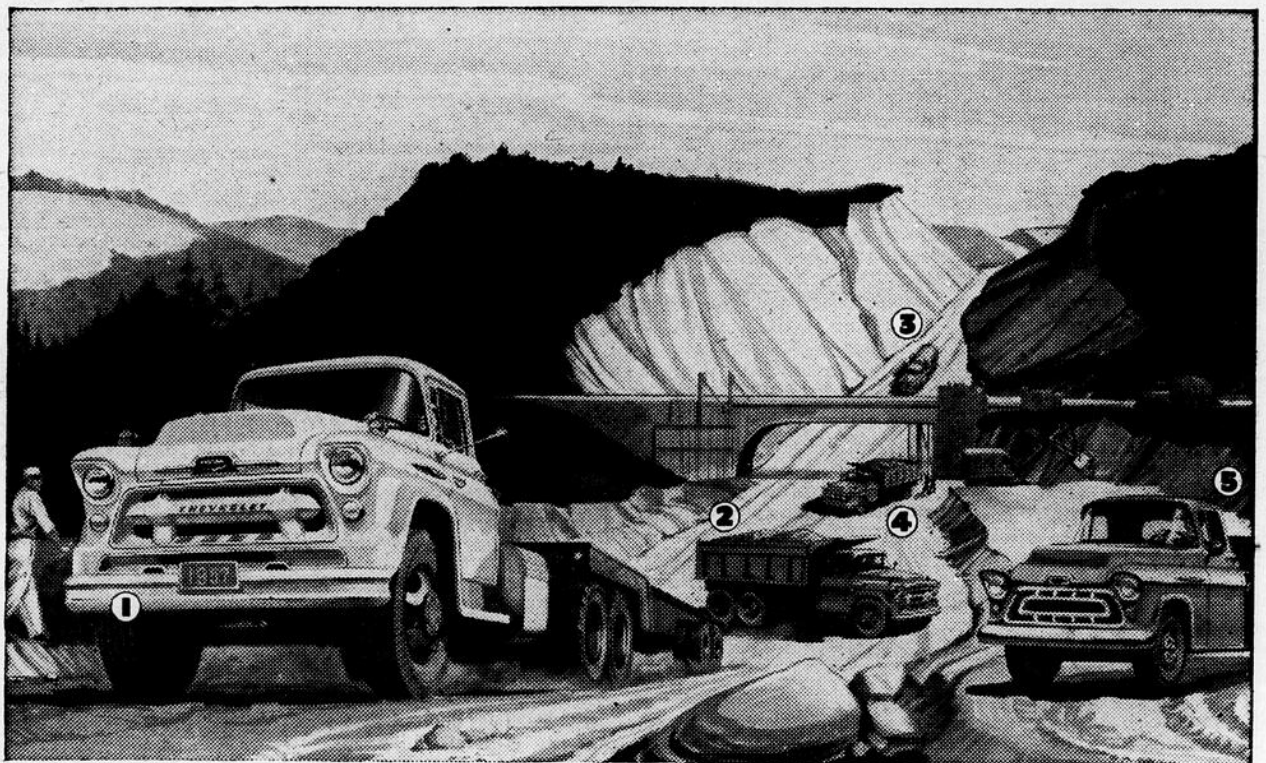
Coiffeurs - Coiffeuses

BARBIERS Apprenez ces métiers à



Trans-Canada Beauty Industries, Ltd Moncton, N.-B.

Passage retour passé 300 milles remboursé.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

1. Tracteur tandem, modèle W1953 2. Camion tandem, modèle W1963 3. Camion citerne, modèle W1953 4. Camion à bascule, modèle 1643 5. Pick-up, modèle 1314

À L'OEUVRE PARTOUT, sur tous les chantiers

Partout où de gros travaux s'accomplissent, les camions Chevrolet sont à l'oeuvre, avec toute leur vigueur et leur puissance supérieures. Les Chevrolet sont de loin les camions qui se vendent le plus au Canada... car ce sont les champions incontestés de toutes les catégories de poids.

A la première occasion, remarquez les camions que vous voyez au travail. Vous ne tarderez pas à constater qu'un camion après l'autre, depuis le léger pick-up jusqu'aux énormes poids lourds, est de marque Chevrolet.

Pourquoi? Tout simplement parce que les acheteurs de camions qui connaissent leur affaire savent que les Chevrolet donnent

plus d'heures de travail, sont plus économiques à l'usage, plus efficaces aussi que tous autres camions, sans exception aucune.

Examinons les faits. D'abord, les moteurs... Que ce soient les économiques "6" ou les puissants V-8, tous les moteurs Chevrolet fournissent la puissance utile qui convient exactement à votre travail... retirent le maximum de puissance de chaque gallon de carburant.

Ensuite, les transmissions... Seul Chevrolet vous offre la nouvelle et révolutionnaire Powermatic, à changement de vitesses automatique, souple et efficace, avec 6 vitesses avant dont une prise directe économique pour la grande route. Vous

avez de plus le choix de l'Hydramatic, de la Powerglide et des célèbres transmissions Synchronesh Chevrolet.

Enfin la ligne... Seul Chevrolet vous offre le style moderne fonctionnel adapté à chaque type de travail, assurant la plus grande efficacité de chargement et le maximum de durée. Les élégantes cabines de style fonctionnel vous offrent la visibilité panoramique, les marchepieds de sûreté dissimulés, la ventilation à niveau élevé et nombre d'autres avantages importants. Demandez sans tarder, au dépositaire Chevrolet, tous renseignements sur ces camions. Il vous montrera pourquoi aucun autre camion ne répond la moitié aussi bien à vos besoins que le Chevrolet, ni ne vous donne autant pour votre argent.

REMERCIEMENTS

Mme Albert Moreau et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par télégrammes, messes, affiliations, visites, tributs floraux ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Albert Moreau.

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

E. Gendreau, Enr.

Téléphones: Réa.: 687-W — Atelier: 845

10. Blvd Louise MONTMAGNY

Toujours en main:

VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACONNA, MOULURES. — Bois brut ou préparé.

CAMIONS MODÈLES 1957 "durs à la tâche" CHEVROLET

CT-15570F

A. A. Blais Automobiles Inc.

Rue St-Ignace

Montmagny

TEL.: 82

PROGRAMMES

a l'affiche de **CKBM**

LUNDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)

7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.50 p.m.—Intermède musical.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Masterwork from France.
8.30 p.m.—Spectacle Dennis Day.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.

MARDI
7.15 p.m.—Nos vedettes canadiennes.
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.50 p.m.—Intermède musical.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Paris Star Time.
8.30 p.m.—Spectacle Lawrence Welk.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)

7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.50 p.m.—Intermède musical.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—En Avant la Musique.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

JEUDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)

7.15 p.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.50 p.m.—Intermède musical.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Musique classique.
8.30 p.m.—Spectacle Fontaine Sisters.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

VENREDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)

7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Le Quart d'Heure de la Sobriété.
7.50 p.m.—Intermède musical.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Chant classique.
8.30 p.m.—Spectacle Theresa Brewer.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI
(7.00 a.m. à 12.00 p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—La Prière du Matin.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Jeunesse en studio.
11.30 a.m.—Nouvelles locales.
11.40 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angelus.
12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du dîner.
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Causette Etablissement rural.
1.10 p.m.—Intermède.
1.15 p.m.—Quelques airs célèbres.
1.30 p.m.—Rencontrez vos artistes.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Promenade.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
6.55 p.m.—Nouvelles.

7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
7.45 p.m.—A votre santé.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Echos de France.
8.30 p.m.—L'heure du bon vieux temps.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Orchestre populaire.
9.30 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.
12.00 p.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE
(9.00 a.m. à 12.00 p.m.)

9.00 a.m.—Ouverture.
9.05 a.m.—Nouvelles.
9.10 a.m.—Matinée du Dimanche.
9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas. (Irradiation).
11.00 a.m.—Clavier magique.
11.15 a.m.—Chronique mariale.
11.30 a.m.—Sur les Champs Elysées.
12.00 p.m.—Angelus.
12.05 p.m.—En dinant.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Présentation musicale.
12.30 p.m.—Sélections populaires.
12.45 p.m.—Académies étudiantes.
1.00 p.m.—L'Heure de St-François.
1.15 p.m.—Rythmes Sud-Américains.
1.30 p.m.—Succès de la semaine.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Les plus beaux récits.
2.30 p.m.—Opéra populaire.
3.30 p.m.—Musique-Hall du dimanche.
4.00 p.m.—En avant la musique.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
5.15 p.m.—Chansonnettes.
5.30 p.m.—Nous entendions jadis.
5.55 p.m.—Nouvelles.
6.00 p.m.—Orchestre Guy Lombardo.
6.30 p.m.—Sport Magazine.
6.45 p.m.—Moment Musical.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Radio-Journal.
7.25 p.m.—Intermède.
7.30 p.m.—Régat artistique.
8.00 p.m.—Chanteurs populaires.
8.30 p.m.—Paris Star Time.
9.00 p.m.—Oeuvres immortelles.
9.30 p.m.—Concert Mantovani.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.30 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.
12.00 p.m.—Fin des émissions.

LUNDI au VENDREDI
(7.00 a.m. à 7.00 p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—La Prière du Matin.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—La Bonne Aventure.
10.30 a.m.—En vedette aujourd'hui.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Pour Vous, Mesdames.
11.30 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angelus.
12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du dîner.
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Folklore Canadien et Américain.
1.30 p.m.—Les disques renommés.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.58 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Avis de naissance.
4.05 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Retour à la maison.
5.15 p.m.—Franchise et Sécurité.
5.25 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
5.45 p.m.—Aujourd'hui.
6.00 p.m.—Divertissement.
6.05 p.m.—Divertissement.
6.15 p.m.—Radio-Journal.
6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
6.25 p.m.—Situation de la bourse.
6.30 p.m.—Le baseball en revue.
6.35 p.m.—Nouveautés.
6.40 p.m.—Nouveautés.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
7.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
7.55 p.m.—Nouvelles.

● Pour obtenir une moisson abondante et une mer riche en poissons, assistons aux messes des Rogations.

A l'Heure de saint François

(Semaine du 26 mai 1957)

LE JEU DES COINCIDENCES. Qui donc croit aujourd'hui au jeu des coïncidences? On trouve toutes sortes de bonnes raisons pour expliquer l'inexplication. Marguerite Leblanc et son fiancé Daniel croient que c'est Dieu qui a pris des détours imprévus pour intervenir dans leur destinée. Qui pourrait leur donner tort après avoir écouté le *Jeu des coïncidences*?

Ecoutez l'Heure de St-François à CKBM, Montmagny, le 26 mai, à 1-00 heure P.M.

LA SEMAINE A Radio S.-Coeur

(DU 27 MAI AU 1er JUIN)

LUNDI:
P. Jean-Paul Labelle, s. j.: "Lendemain de méatification".

MARDI et MERCREDI:
P. Léon Langlois, s. j.: I — "Miroir de Dieu"; II — "Hommage de l'homme à Dieu".

JEUDI et VENDREDI:
P. Vincent Colozza, s. j.: I — "Le Seigneur reviendra" (chant du P. Duval); II — "Marie, Reine du monde".

SAMEDI:
P. Origène Grenier, s. j.: "Le Sacré-Coeur à Béthanie".

CHANTS: L) FF. Maristes, Iberville; M) Collège de Lévis; Merc.) PP. de S.-V.-de-Paul, Québec; J) Père Aimé Duval, s. j.; V) Ecole Normale, Hull; S) FF. Maristes, Valcartier.

CAP ST-IGNACE

DECES
Le 13 mai est décédé à l'âge de 78 ans, M. Pamphile Bernier, époux de Dame Léda Talbot. Le défunt laisse dans le deuil, ses fils: M. l'abbé Arthur Bernier, curé de Lac Édouard; MM. Maurice et Louis-Philippe Bernier, de Cap St-Ignace; ses filles: la Rév. Mère St-Louis-Marie de Montfort, C. N.-D., Montmagny; Mme Joseph Gagné (Noëlla); Mmes Thérèse Bernier, de Montréal et Elisabeth Bernier, de Cap St-Ignace. Ses belles-filles Mmes Maurice et Louis-Philippe Bernier; son frère, M. Joseph Bernier, de Ste-Lucie de Beau regard; une soeur, Mlle Elzire Bernier. Le défunt laisse plusieurs neveux et nièces, notamment, M. l'abbé Charles-Eugène Bernier, curé de Ste-Lucie de Beau regard.

— ★ —
Le 18 mai est décédé à l'âge de 80 ans et 7 mois, M. Napoléon Catellier, époux de Dame Albertine Roy. Le défunt laisse dans le deuil, un garçon et une fille, M. Gaston Catellier et Mlle Léopoldine Catellier. Ses petits-enfants: Jacques, Ginette, Marcel et Claire Catellier. Sa belle-fille, Mme Gaston Catellier.

A ces familles éprouvées par un deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

VA-ET-VIENT
—M. et Mme Hector Gaudreau et leurs enfants, de Montréal, sont venus visiter leurs soeurs, Mmes Noël Ouellet et Arthur Coulombe.

SERVICE ANNIVERSAIRE
—Le 25 mai a été chanté le service anniversaire de Mme Octave Brie, née Angeline Bernier.

Une quantité négligeable

Dans l'ensemble du pays le parti conservateur est considéré comme une quantité négligeable. Les conservateurs eux-mêmes reconnaissent leur faiblesse. Ainsi, il y a quelque temps le "Globe and Mail", le journal le plus tory du pays condamnait de la façon suivante le parti de M. Diefenbaker:

"Jadis le parti conservateur avait une politique nationale qui pouvait être acceptable aux Canadiens de différentes religions et d'origines diverses. Il ne fait pas de doute que le parti conservateur demeurera dans l'opposition aussi longtemps qu'il ne pourra pas offrir une politique nationale". Devant un pareil aveu, il est permis de douter de la sincérité et de la loyauté des adversaires des candidats libéraux, car ces adversaires s'ils étaient élus, s'opposeraient inévitablement à la sage politique du gouvernement St-Laurent.

Trophée Turner à la Légion Canadienne de Montmagny

Le président Georges-Emile Fournier de la Légion Canadienne L.S.E.B. "Filiale Bernatchez" No 150 de Montmagny, vient de recevoir un télégramme du Brigadier G.-A.-H. Trudeau, président provincial de la Légion Canadienne lui annonçant que notre filiale venait de remporter le Trophée Turner pour le titre de *Filiale de l'année*, lors de la dernière Convention Provinciale tenue à Montréal le 21 mai 1957.

Canadienne de Montmagny depuis sa fondation en 1946 et cela est dû au dévouement et au travail des officiers du comité de direction et de tous les membres de la Filiale durant l'année 1956-57.

Je profite de l'occasion pour demander à tous les vétérans du district de faire partie de la Légion Canadienne afin de pouvoir revendiquer nos droits à l'occasion.

Comme on dit: L'union fait la force.
C. Guay, secrétaire.

SERVICE GRATUIT

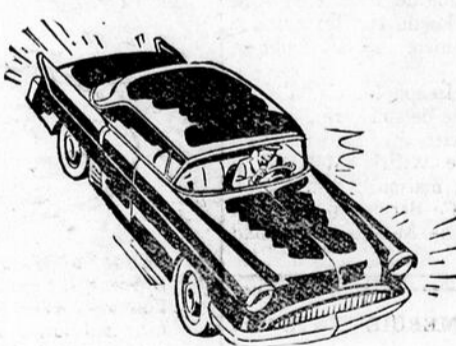
du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

LAVAGE D'AUTOS AU SAVON



UN NOUVEAU PRINCIPE A ETE ADOPTE AU GARAGE

FENELON VEZINA

ANGLE TRANS-CANADA et ST-MAGLOIRE — TELEPHONE : 848 —

LAVAGE D'AUTO AU SAVON ET A L'EAU CHAUDE AVEC LE SYSTEME "CAR-WASHER PROPORTIONNER"

- LAVE PLUS NET
- PLUS RAPIDEMENT
- CONSERVE LE LUSTRE
- GARDE VOTRE AUTO PROPRE PLUS LONGTEMPS

Aux contracteurs et constructeurs

Pour la fabrication de portes, chassis et armoires de cuisine, voyez un manufacturier des plus compétents.

— PRIX AVANTAGEUX —

HENRI CARON & FILS, ENR.

21, 5e Rue — Téléphone : 572

Spécialité: Posage de vitres aux chassis et aux portes.

Décès de M. Napoléon Létourneau

M. Napoléon Létourneau est décédé jeudi après-midi, à sa résidence, à l'âge de 80 ans. Il était l'époux de feu dame Euchariste Mercier.

M. Létourneau laisse dans le deuil, ses fils: Marcellin, mar-

chand de matériaux de construction, de L'Isletville, et Laurin. Ses filles: Mme Jean-Louis Taschereau (Murielle), de Mont-



gène, de Montmagny; Joseph, de Seattle, Wash.; Oscar, de Mayo, au Yukon; ses soeurs Madame Vve Napoléon Fournier et Mme Vve Pamphile Laurendeau, de Montmagny.

Ses petits-fils et petites-filles: Jacques, André et Yvon Létourneau, Mme Jean-Baptiste Boulet, Louis, Pierre et Henriette Taschereau.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Laurent Normand.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10.30 heures, en l'église

'Vieux à 40, 50, 60?' — Pas Du Tout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. "Remontez-vous" avec Ostrex. Contient tonique contre faiblesse, épuisement causés seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes appellent "vieillesse." Format d'introduction, 50c seulement. Pour vous fortifier et rajeunir, essayez aujourd'hui les Tablettes toniques Ostrex. Toutes pharmacies.

magny et Mme Harry Sopha (Simone), de Haileybury, Té-miscamingue.

Ses frères: MM. Charles-Eu-

St-Thomas de Montmagny. mille, Le Courrier de Montmagny offre ses sympathies.

Retraites fermées

à Ste-Anne-de-la-Pocatière (S.V.P., découper pour conserver).

10—Du lundi 27 mai, au mercredi 29 mai: Demoiselles.

11—Du vendredi 31 mai, au dimanche 2 juin: demoiselles (orientation).

12—Du lundi 3 juin au jeudi 6 juin: Dames.

13—Du vendredi 7 juin au dimanche 9 juin: Couples fiancés.

14—Du lundi 10 juin, au mercredi 12 juin: Vieux couples mariés.

15—Du mercredi 12 juin, au vendredi 14 juin: Hommes et jeunes gens.

16—Du dimanche 16 juin, au samedi 22 juin: Retraite sacerdotale.

N.B.—L'entrée à 7 h. 30 du soir (heure avancée) le premier jour indiqué.

On peut se présenter à n'importe quelle retraite, même en dehors de son groupe paroissial, si cela vous convient mieux, à la condition de réserver à l'avance sa place en écrivant ou en téléphonant au: R. P. Samuel Côté, o.m.i., directeur, ou: R. P. Paul-E. Laframbois, o.m.i., recruteur. — L'oeuvre des Retraites fermées, Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., tél.: 346.

Tout groupe organisé doit donner sa réponse définitive, quant au nombre, dix jours avant le début de la retraite. Si quelqu'un est empêché de venir faire sa retraite, après avoir donné son nom, il doit avertir le plus tôt possible ou se faire remplacer.



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE — EDIFICES FEDERAUX PROVINCE DE QUEBEC

Des soumissions cachetées, adressées au commissaire et portant la mention précitée, seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI, 6 JUIN 1957, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices fédéraux de la province de Québec.

On peut obtenir les formules de soumission, ainsi que les cahiers de charges et les conditions qui y sont jointes, en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, édifice Casland, Ottawa, à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1643, avenue Delorimier, Montréal, et à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 75, boulevard des Capucins, Québec 3, (P.Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

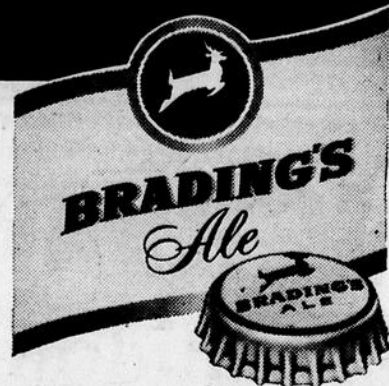
Le Ministère se réserve le droit d'exiger de tout adjudicataire, avant de donner la commande, un dépôt de cautionnement soit sous forme d'un chèque VISE, établi au nom du Receveur Général du Canada, tiré sur une banque constituée sous l'empire de la loi sur les banques ou de la loi des banques d'épargne du Québec, et représentant dix pour cent du montant de la soumission, conformément aux règlements sur les contrats du gouvernement présentement en vigueur, soit sous forme d'obligations au porteur du Canada avec coupons non échus ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constitutives, dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le gouvernement du Canada.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.
ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 mai 1957.



prends une **BRADING**
...la bière robuste!

Après une dure journée, j'aime prendre une Brading froide et rafraichissante pour me remonter. La Brading est piquante et pleine de saveur; elle est brassée au ralenti au goût des gens du Québec. Avec Brading, vous êtes toujours en forme le lendemain. Vous m'accompagnez?



BRASSÉE AU RALENTI AU GOÛT DU QUÉBEC

Mort de M. Armand Morin

Monsieur Armand Morin, ex-voyageur de commerce, est décédé mercredi dernier, à l'âge de 60 ans, 3 mois; il était l'époux de dame Marie-Marthe Côté.



Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils: Jacques et Armand jr., de Montmagny et André, de Québec; ses filles: Mme Paul-A. Fournier (Thérèse), Mme Edouard Gendreau (Noëlla), Mme Jacques Gaudreau (Madeleine), Marthe, Jeannine et Louise Morin.

Ses gendres et belles-filles: MM. Paul-A. Fournier, Edouard

Gendreau et Jacques Gaudreau; Mmes Jacques Morin (Suzanne Cloutier) et André Morin (Monique Proulx). Ses petits-enfants: Paule Fournier, Carole et Diane Morin, Louis et René Morin, Jean, Yves, Benoît, Jacques et Marie Gendreau, Richard, Michel et Yvon Gaudreau. Sa sœur, Mme Ernest Côté (Victoria Morin) et son frère, M. Joseph Morin, de Falls River, Mass. Son beau-frère, M. l'abbé Jean-Charles Côté, curé de Ste-Apolline.

Ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Armand Côté, de Montmagny; Paul Côté, de Laconia, N.H.; Omer Côté, Alphonse Côté, Lucien Côté et Paul Drapeau, tous de Montréal; Florian Bernatchez et Lauréat Côté, de Québec et Emile Lefrançois, de Jonquière. Ses cousins: M. l'abbé Robert Côté, curé de St-Pascal, Kam.; le Rév. Père Edouard Côté, s.j., missionnaire à Formose et le Rév. Père Philippe Mercier, des RR. PP. du Très Saint-Sacrement, de Vancouver; sa nièce, la Rév. Soeur St-Ludovic, des RR. SS. du Bon-Pasteur, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins

et cousines. Les funérailles auront lieu lundi, à dix heures, en l'église St-Mathieu. La direction des funérailles a été confiée à la maison Marcel Ruelland, de notre ville. A la famille, Le Courrier de Montmagny offre ses plus sincères condoléances.

Pèlerinage au Montmartre Canadien

Un pèlerinage au Montmartre Canadien, 1679 Chemin St-Louis, Sillery, se fera jeudi le 30 mai prochain, jour de l'Ascension. Le voyage se fera par autobus. Les personnes qui désireraient faire ce pèlerinage pourront s'adresser à Mme Emmanuel Dion, 9, 6e rue, tel.: 1038 ou M. J.-Charles Boulet, 17 Jacques Cartier, tel.: 44, pour obtenir des billets d'autobus.

Service marial

Au son de l'heure, dites autant que vous le pourrez, avec piété l'Ave Maria, vous souvenant de ces paroles de saint Liguori, qu'un Ave vaut plus que le monde entier.

Décès de Mme Ls-J. Bernatchez

Le 22 mai, à Montmagny, est décédée à l'âge de 72 ans et 6 mois dame Orengea Corriveau, épouse de M. Louis-Joseph Bernatchez.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses filles: Soeur Marie-Eva, s.c.s.l., du couvent de Bienville, Soeur Hélène de St-Louis, s.c.s.l., de Shawinigan, Sr Rollande de Jésus, s.c.s.l., de l'Institut Familial du Lac Noir, Sr St-Christien, de l'Hôpital de Plessisville, Sr Ste-Thérèse de Sacré Coeur, de l'Orphelinat de Giffard, Mme J.-Eugène Fournier (Dolorès), Mme Lucien Baillargeon (Magella), Mme Marius Joncas (Blondine) de Montmagny, Mme Philippe Lamontagne (Rose-Anne) de St-Vallier et Mme Jean-Paul Julien (Madeleine) de Québec. Ses fils: Fernando de Montmagny, Dollard de Plessisville, Gérard de Stoneham.

Ses belles-filles, Mme Fernando Bernatchez (Eméranthienne Robin), Mme Dollard Bernatchez (Lucienne Painchaud), Mme Gérard Bernatchez (Claudette Vézina). Ses gendres: MM. Joseph-Eugène Fournier, Philippe Lamontagne, Jean-Paul Julien, Marius Joncas et Lucien Baillargeon;

Le Courrier DE LOUISE

M. et Mme J.-A. Maheux, leur fille Suzanne et son amie étaient à Montmagny à l'occasion des fiançailles de Françoise St-Pierre. — Mlle Yolande Lavoie, de Montréal, est venue passer la fin semaine chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Lavoie, de notre ville, à l'occasion de la fête des Mères. Nos meilleurs vœux pour un prompt et parfait rétablissement à Mlle Maria Vézina présentement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. M. et Mme L. A. St-Pierre annoncent les fiançailles de leur fille Françoise, infirmière diplômée, à M. Germain Lavoie fonctionnaire fédéral, fils de M. et Mme A. Lavoie, de Manitoba.

NAISSANCES

MATTE — J.-Clément-Jean-Claude, fils de M. et Mme Clément Matte (Georgette Vachon), baptisé le 11 mai à St-Thomas. Parrain et marraine M. et Mme Charles Matte, grands-parents de l'enfant. BERNIER — A. M. et Mme Jean-Raymond Bernier (Maria Morin), un fille baptisée le 11 mai sous les prénoms de Marie-Rose-Sylvie. Parrain et marrai-

ne M. et Mme Irénée Garant, oncle et tante de l'enfant. GAUDREAU — M. et Mme Lucien Gaudreau (Blanche Rémillard) annoncent la naissance d'un fils baptisé le 12 mai sous les prénoms de Joseph-Alain-Georges-Christian. Parrain et marraine M. et Mme Georges Corriveau. VERRET — Le 12 mai, à St-Thomas a été baptisé Joseph-Wilfrid-Gilles, enfant de M. et Mme Claude Verret (Françoise Bergeron). Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Verret, grands-parents de l'enfant. GENDREAU — A St-Mathieu, le 11 mai, a été baptisée Marie-Aline-Colette, enfant de M. et Mme Edouard Gendreau (Noëlla Morin). Parrain et marraine M. et Mme Wellie Marchand, oncle et tante de l'enfant.

LABRECQUE — A M. et Mme Léopold Labrecque (Charlotte Lavoie), une fille, Marie-Cécile-Ginette, baptisée le 14 mai. Parrain et marraine M. et Mme Chs Lavoie, grands-parents de l'enfant. TARDIF — e 14 mai, a été baptisé Joseph-René-Richard fils de M. et Mme Robert Tardif (Marie-Reine Journault). Parrain et marraine René Journault et Marielle Gallant de Balmoral, N.S.

BELANGER — Marie-Lucie-Françoise, baptisée le 15 mai, enfant de M. et Mme Martin Belanger (Marcelle Couillard), Parrain et marraine M. et Mme Robert Couillard.

Souper aux fèves

La Légion Canadienne, Filiale Bernatchez, est à préparer pour samedi, le 1er juin, un autre souper aux fèves à son local, rue De la Gare. Ce souper aura lieu à 7 heures trente et sera suivi d'une soirée. Cordiale invitation à tous.

De quel bois se chauffe-t-il?

Au sujet de la crise de Suez, crise qui nous a conduit à deux pas d'une nouvelle guerre mondiale, une grande partie de la presse du pays a sévèrement blâmé l'attitude prise par le parti conservateur à Ottawa.

Le journal "Le Droit" qui n'a pourtant pas l'habitude de critiquer la politique des conservateurs, écrivait dans un éditorial, le 28 janvier 1957, ce qui suit:

"...Le parti conservateur n'a pas changé. Toujours le même esprit impérialiste l'anime. On ne devra pas l'oublier lorsque viendront les prochaines élections générales."

"...Ce que les conservateurs réclament, ajoutait M. Camille L'Heureux, c'est que le Canada approuve et appuie aveuglément les décisions de Londres, même s'ils les jugent condamnables. Pour eux, du moment que l'Angleterre a parlé, nous devons nous taire et marcher. Rien ne montre mieux que, sous les mots employés, les conservateurs s'en tiennent toujours, en matière de politique étrangère, à leur impérialisme traditionnel."

Par contre, l'attitude ferme et la résolution heureuse proposée par le gouvernement St-Laurent, en marge de l'affaire de Suez, a eu pour effet d'abord d'éviter la guerre et de grandir encore le Canada aux yeux du monde entier. Si M. St-Laurent et ses collègues avaient suivi aux Nations-Unies la ligne de conduite que préconisaient les conservateurs, la guerre ferait rage dans cette partie du monde.

Les Ateliers Mercier, Enr.

— VOUS PAYENT LE PLUS HAUT PRIX —
pour votre ancien mobilier de salon, lorsque vous faites l'achat d'un ameublement neuf.

Fabrication de meubles rembourrés sur commande, réparation et transformation.

P.-E. MERCIER, PROP.

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

ATTENTION FUTURS MARIÉS

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION
(EN FACE DE LA CHAPELLE ST-MATHIEU)

PAYEZ LES PLUS BAS PRIX

POUR VOS MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES CHEZ

Téléphone: 328 **ROCH FOURNIER** 9, rue St-Ignace

DEPOSITAIRE DES MARQUES RECONNUES

KELVINATOR || **A. BELANGER, Ltée**

POELES — REFRIGERATEURS
CONGELATEURS — LESSIVEUSES
ET SECHEUSES AUTOMATIQUES

POELES ET FOURNAISES

NOUS AVONS EGALEMENT EN MONTRE
DE SUPERBES SETS DE CUISINE — SETS DE CHAMBRE
SETS DE SALON ET DE VIVOIR — MEUBLES D'ENFANTS
LES MATELAS "SERTA" ET "BLUE RIBBON"

DONNEZ EN CADEAU UNE BALAYEUSE ELECTRIQUE EUREKA OU LEWYT

Décès de M. Gaudias Dubé



James Kenny, de Winnipeg; M. et Mme Gabriel Roy, de St-Vallier; Mme Ovide Roy, de Québec; Mme Adélar Brochu, de Québec; M. et Mme Alexandre Roy, de St-Vallier; M. et Mme Jules Fréchette, de Montmagny; la Rév. Soeur Marie du Sacré-Coeur, de la Communauté des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, de Bergeville, née Marie Dubé; Mlles Joséphine et Lucienne Dubé, de Montmagny. Il était aussi le beau-frère de feu l'abbé Joseph Dubé.

Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier en l'église St-Thomas de Montmagny, suivies d'un libéra en l'église de St-Vallier où a eu lieu l'inhumation dans le cimetière paroissial.

A la famille éprouvée par ce deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Réunion des anciennes à Cap-Saint-Ignace

Les RR. SS. de la Charité et les Dames du Comité de l'Amicale Marguerite d'Youville du Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny, attendent toutes les anciennes élèves de cette institution pour la réunion de l'Amicale et leur Alma Mater, dimanche le 2 juin prochain. L'inscription aura lieu à 1.30 heures. Dans l'après-midi, un programme varié intéressera toutes les anciennes; il y aura goûter tra-

ditionnel et réunions intimes. Les Religieuses se préparent à accueillir toutes les anciennes pour cette grande fête du souvenir et de la reconnaissance. Les étudiantes actuelles préparent une partie récréative des plus captivantes. Bienvenue à toutes.

Décès de M. Téléphore Brûlotte à Ste-Euphémie

A Ste-Euphémie, le 19 mai, est décédé M. Téléphore Brû-

lotte, commerçant de bois, à l'âge de 79 ans, 4 mois. Il était l'époux de dame Philomène Noël.

Les funérailles ont eu lieu mercredi dernier, à 10 heures, en l'église de Ste-Euphémie.

Lisez les nouvelles sportives chaque semaine.

M. G. Bilodeau meurt à Berthier

A Berthier, le 18 mai, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gaudias Bilodeau, époux de feu

dame Marie Fournier. Les funérailles ont eu lieu mardi dernier à Berthier.

M. Gaudias Dubé est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, samedi dernier, à l'âge de 71 ans. Il était l'époux en premières noces de feu Maria Roy, de St-Vallier, et en deuxième noces de Alvine Dubé, de Montmagny. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants: M. l'abbé Louis Dubé, préfet des études au collège de Ste-Anne de la Pocatière; Mme Raynald Tanguay (Jeanne); son gendre, M. Raynald Tanguay, gérant de la Société Coopérative de St-Vallier; sa belle-mère, Mme Arthur Dubé; ses soeurs, Mme Joseph Côté (Alvine), Mme Irénée Poirier (Marie-Louise), Mme Omer Gaudreau (Rosanna), Mme Joseph Boulanger (Bernadette); ses beaux-frères, l'hon. Joseph Boulanger, C.L., de Montmagny; MM. Joseph Côté, Irénée Poirier et Omer Gaudreau; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Léon Roy, de Québec; M. et Mme

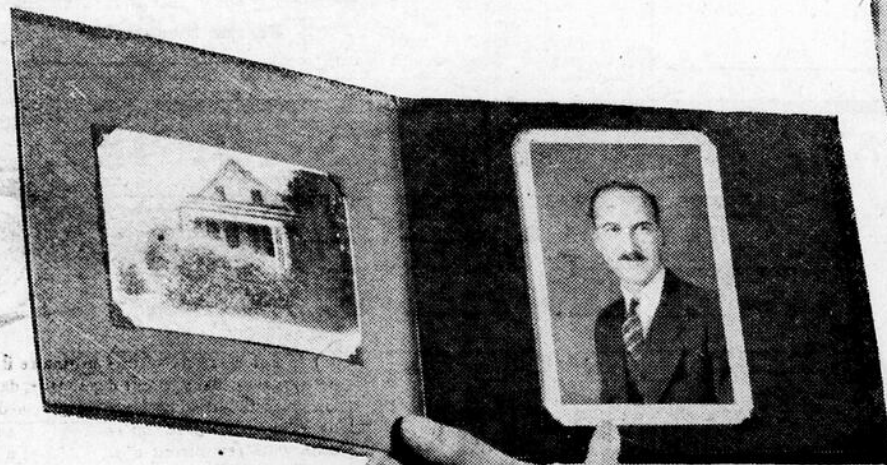
C'était comme ça, il y a vingt-cinq ans...

... et ça n'était pas dans "le bon vieux temps"! C'était la crise—avec pas grand-chose à nous mettre sous la dent. Un gouvernement conservateur était au pouvoir—le dernier! L'assurance-chômage n'existait pas, ni les allocations familiales, ni la pension de vieillesse pour tous. Le plus fort, c'est que les conservateurs étaient opposés à tout cela. Croit-on que si, demain, ils étaient au pouvoir ils favoriseraient l'assurance-hospitalisation, eux qui après avoir voté contre les pensions de vieillesse en 1927, ont voté contre l'assurance-chômage et contre les allocations familiales? C'est MAINTENANT le "bon temps"! Grâce aux Libéraux, nous avons la sécurité sociale. Il faut empêcher que les conservateurs reviennent... Gardons notre confiance en M. Saint-Laurent, votons Libéral.

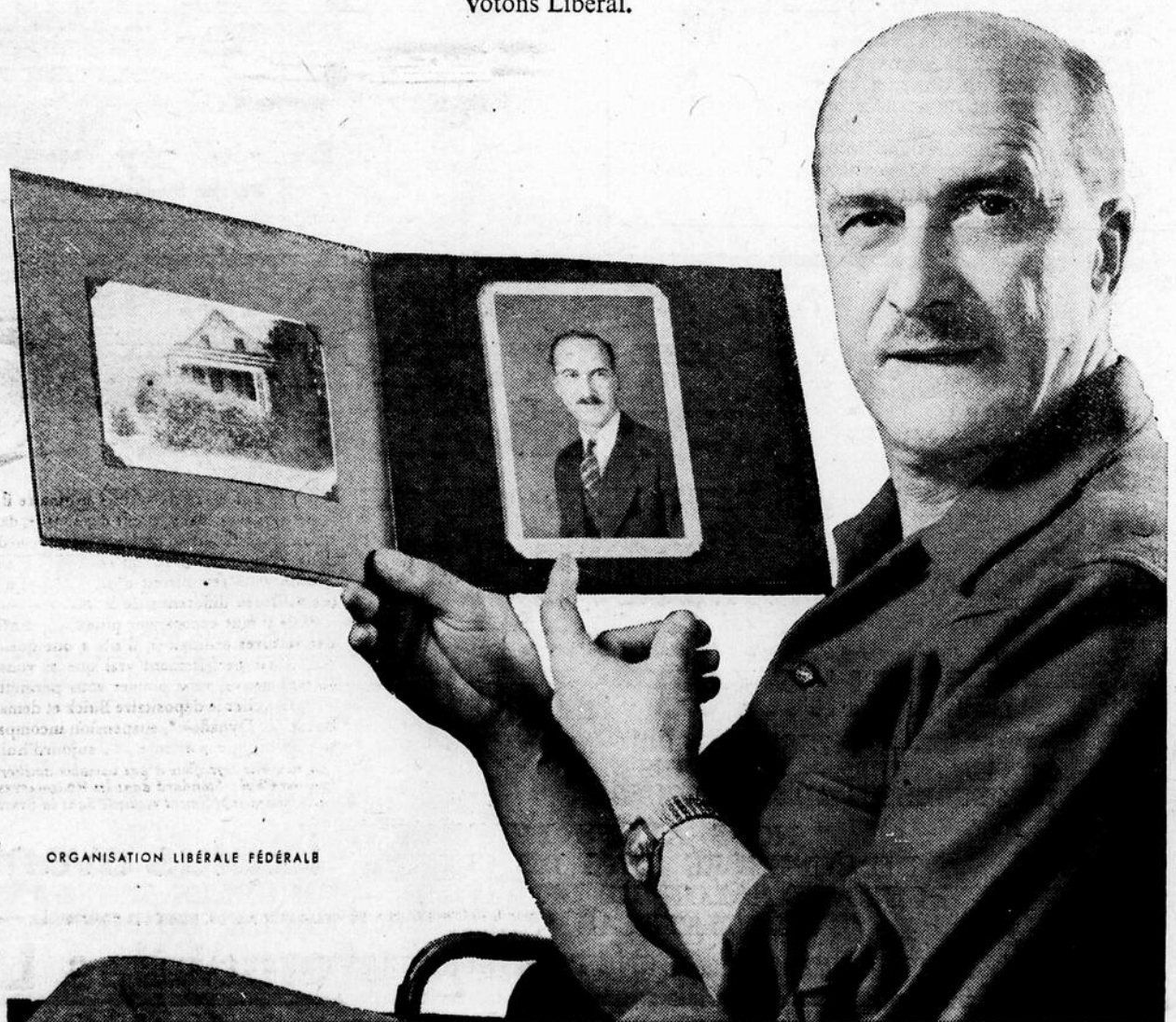
Monte
de plus en plus
haut
dans
l'estime du public



LA SEULE BIÈRE
'CLIMATISÉE'



ORGANISATION LIBÉRALE FÉDÉRALE



Le Congrès des Instituteurs remporte un vif succès

Samedi dernier, 300 Instituteurs et Instituteuses du diocèse de Ste-Anne se réunissaient en congrès à l'Islet.

La journée commença par une messe, chantée par M. l'abbé Georges Pelletier, aumônier du syndicat de l'Islet-Nord. Un sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, curé de l'Islet. La chorale des Instituteuses.

Tout le personnel enseignant se rendit ensuite à l'École normale où devaient avoir lieu les assises.

Après le mot de bienvenue de Mlle Aliet Gendron, présidente de la Fédération, M. Dominique Hamelin, maître de cérémonie, invita le docteur Albert Dumas, représentant de la Fédération des Commissions Scolaires, à porter la parole. M. Dumas déclara que la tâche accomplie par l'éducateur est de plus en plus reconnue par nos commissaires. Il ajouta que le comté de Montmagny était mûr pour une entente de contrat de travail sur une nouvelle base. Vint ensuite la lecture des rapports des six syndicats affiliés à la Fédération.

Tous les invités d'honneur et le personnel enseignant se rendirent ensuite à l'hôtel Rocher-Panet pour le banquet. Parmi les invités de marque, mentionnons Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne, Mgr Paul Bernier, principal de l'École normale de l'Islet; Mgr Frève, principal de l'École normale de St-Pascal; M. l'abbé C.-H. St-Onge, aumônier diocésain des deux Fédérations. Signalons encore M. l'abbé Bois et M. l'abbé Georges Pelletier respectivement aumôniers de l'association de Montmagny et de l'Islet, MM. les inspecteurs Alphonse Lebel, Chabot Duval et Nicole; Dr Albert Dumas et M. Aimé Brochu représentant de la Corporation de Québec.

Au cours du banquet, nous avons eu le plaisir d'entendre

Mgr Bruno Desrochers qui nous rappela brièvement nos devoirs et qui nous assura de son appui constant. Ont également pris la parole Mgr Paul Bernier et Mgr Frève.

L'après-midi débuta par une conférence de M. Albert Saulnier, professeur à St-Pacôme. Conférencier très apprécié du personnel enseignant, M. Saulnier sut encore une fois de plus conquérir son auditoire par son style personnel et imagé. Les écoles normales jouent un rôle inestimable dans la préparation des candidats à l'enseignement; M. Saulnier déplore cependant la déficience de leur programme. "Nos écoles normales deviennent souvent des manufactures de professeurs à la chaîne en série..." et la source du mal vient de ceux qui élaborent des programmes plutôt que des maîtres ou des Institutions qui les appliquent. Par exemple, les mêmes études sont suivies par les futurs enseignants de la ville ou de la campagne même si le comportement de l'enfant diffère beaucoup d'un milieu à l'autre. Tout en rappelant la beauté du métier

d'éducateur, il ne manque pas de souligner ces nombreuses exigences. Notre profession nous défend d'être médiocres même si le confort moderne nous invite à la paresse et à la routine. "Celui qui cesse d'étudier devrait cesser d'enseigner", affirme-t-il. Enfin, il souhaite que l'éducateur donne son adhésion aux divers groupements sociaux de sa paroisse. "Il doit être disponible pour le travail et avoir à cœur de se rendre indispensable dans le plus grand nombre de domaines possibles".

Après ce brillant exposé, un régal artistique fort apprécié nous fut servi par le groupe vocal des Instituteuses de Rivière-du-Loup.

Puis vint l'émission traditionnelle des vœux du congrès. Suit un forum sous la présidence dynamique de M. Henri Doré; de vives discussions soulevèrent l'intérêt de l'assemblée.

La parole alla ensuite à notre délégué de la Corporation de Québec, M. Brochu s'est dit agréablement surpris du regain de vitalité acquise par notre Association en l'espace d'un an.

Sur un ton de gaieté et d'optimisme M. l'abbé St-Onge nota que le gros progrès de l'année consistait à ce qu'un grand nombre de titulaires ont le sentiment de leur valeur de personne humaine au service de la société.

Ne lisez pas ceci

Cet article ne peut vous intéresser, ne le lisez pas, vous perdrez votre temps, à moins... que vous soyez un amateur de danses canadiennes. En effet, le 1er juin 1957, la section J.O.C. de Montmagny organise une soirée de danses canadiennes au local des Chevaliers de Colomb, rue St-Thomas. Les Troubadours de St-Mathieu se chargeront de la musique, et la soirée qui promet d'être très intéressante, se terminera par un goûter servi gratuitement à tous ceux qui achèteront une carte d'entrée. Bienvenue à tous.

Céline Lebel, propagandiste.

LA CONSCIENCE NATIONALE

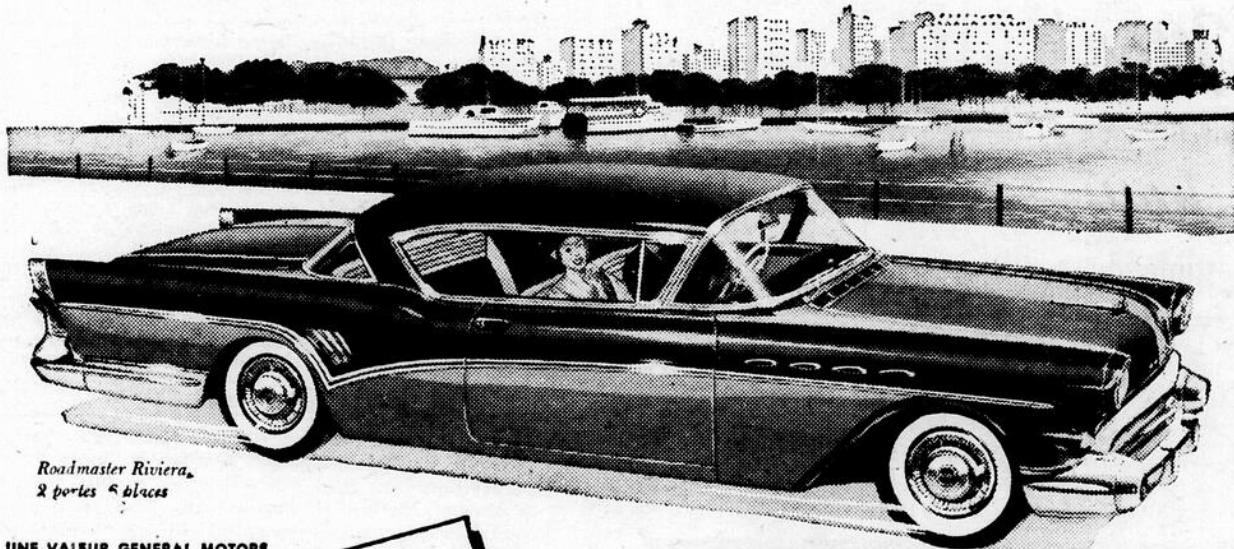
— La conscience nationale est essentiellement un sentiment de solidarité et nous, Canadiens, donnons actuellement au monde la preuve qu'il n'est pas indispensable de n'avoir qu'une seule langue officielle pour éprouver un sentiment national commun.

Nous avons réussi à créer et à accroître le sentiment national, tout en respectant la langue, les traditions et la culture de deux grandes races.

Sous l'impulsion d'un premier ministre qui personnifie l'idéal de tous les Canadiens loyaux, nous en sommes venus, il me semble, à nous mieux comprendre les uns les autres, à sympathiser davantage les uns avec les autres, à mettre plus de confiance les uns dans les autres.

L'hon. J. W. PICKERSGILL.
Mistassini, le 25 juin 1956.

Ne vous contentez pas de moins... quand Buick vous offre tellement plus!



Roadmaster Riviera, 2 portes 4 places

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Grâce à l'extraordinaire succès de la Buick le dépositaire Buick est en mesure de vous faire l'offre de reprise la plus avantageuse — Passez le voir aujourd'hui.

Entre la Buick et une voiture ordinaire il y a tout un monde... dans la performance, dans le luxe des détails, dans les innovations esthétiques.

Un coup d'oeil — une légère pression du bout du pied et vous voilà dans le "monde à part" qu'est celui de la Buick. Une côte à gravir, une courbe vous rempliront d'une sensation inexprimable. Voilà bien la merveilleuse différence de la Buick.

Mais il faut encore voir plus loin. Entre le prix de la Buick et celui des voitures ordinaires, il n'y a que quelques sous par semaine! Mais oui, il est parfaitement vrai que si vous pouvez vous permettre une voiture neuve, vous pouvez vous permettre une Buick.

Passez chez le dépositaire Buick et demandez à connaître les avantages Buick... Dynaflo*, suspension incomparable, et tout le reste. Faites-le bientôt, mieux encore... aujourd'hui même!

*La nouvelle Dynaflo à pas variable améliorée est la seule que Buick fabrique aujourd'hui. Standard dans les ROADMASTER, SUPER et CENTURY — facultative moyennant supplément modique dans la SPECIAL.

Buick - la plus avantageuse

M-1857EP QUAND IL SE CONSTRURA DE MEILLEURES AUTOS, BUICK LES CONSTRUIRA

Bédard Automobiles Ltée

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 12 JUIN 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR PROLONGEMENT DE QUAI SAINT-JEAN-PORT-JOLI, COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET (P. Q.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 75 bld. des Capucins, case postale 1726, Québec 3 (P. Q.), et aux bureaux de poste de Saint-Jean-Port-Joli (P. Q.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparés sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Québec (P. Q.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat poste au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Directeur des services administratifs et secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 21 mai 1957.

AIDE MORTUAIRE

\$1,000.00 Objectif \$1,000.00

Si vous êtes dans l'obligation de prendre soin de vos vieux parents sans aucun espoir de remboursement après leur décès... Pour environ \$1.50 à \$2.00 par mois vous pouvez assurer une valeur négociable en tout temps après leur mort, laquelle vous aidera à payer les frais funéraires, hôpitaux, médicaux, etc.

Obtenez renseignements supplémentaires à: Représentants demandés.

La Fraternité de l'Association des Trappeurs

La Baie — Co. Yamaska, P. Q.

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare
Tél.: 223
MONTMAGNY
Cap St-Ignace, Tél.: 325

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'église St-Thomas)
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny: le samedi,
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

Congrès de 83...

(Suite de la première page)
études cinématographiques, des bourses d'étude et œuvres sociales diverses, des missions de la C. N.-D. au Japon, etc. Les congressistes furent accueillies par Mme T.-A. Turgeon, présidente de l'Amicale St-Sauveur et c'est Mme Camille Dugal, vice-présidente des amicales qui présida la réunion. Les résolutions du Congrès furent ensuite proposées, discutées et adoptées telles que formulées par la présidente générale conjointement avec la directrice générale de la Fédération des Notre-Dame. Plus tard, à la chapelle, il devait y avoir consécration des Amicales à Notre-Dame du Canada.

Le grand ralliement des congressistes eut lieu dimanche, au Couvent de St-Roch où toutes les anciennes élèves furent accueillies par Mme A. Leroux, pré-

7, rue du Palais de Justice
C.P. 11 — Montmagny

Lemieux & Proulx,
—Enr.—
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué
BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux Tél.: 340-W

Gilles Audet
arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732
Bureau à Montmagny:
lundi, de 9 h. 30 à 6 h.
88, Ave Turnbull — Québec
Tél.: 3-2431

Bureau: 592 Rés.: 767
Gonzague BELANGER
NOTAIRE
Assurances Générales
4, St-J-Baptiste, Montmagny.

Transport Général — Pierre — Sable
Gravier à ciment
Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 18, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres.
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

sidente de l'Amicale du Pensionnat. Dans l'après-midi, le R. P. J.-M. d'Anjou, s.j., prononça une magistrale causerie constituant une prise de conscience fouillée des éducateurs laïques et religieux en face des problèmes des jeunes. Présenté par Mme Guy Bérichon, secrétaire de la Fédération, le distingué conférencier fut remercié par Mlle Germaine Bundoock, journaliste et ancienne élève de la maison.

Le salut du Saint Sacrement précéda de peu le banquet des amicalistes qui devaient ensuite assister à la projection du film ci-dessus mentionné "Frontières invisibles". Une rétrospective des études de l'année 1956-57, au ciné-club Notre-Dame, fut présentée successivement par Mme A. Bibaud (St-Roch) et Mme A.-E. Martin (Bellevue).

C'était le premier grand congrès des Anciennes de la Congrégation de Notre-Dame tenu à Québec, et les amicalistes eurent la consolation et la fierté d'y apprendre qu'elles ont souscrit \$50.000. pour la chapelle des pèlerins à Montréal ou quatre rétables de bois sculpté rapteront la vie des Marguerite Bourgeoys et où les stations du Chemin de la Croix, de même caractère artistique seront offertes par divers conseils des Amicales de la C. N.-D. Cette même générosité des anciennes s'attachera aussi aux œuvres missionnaires de la C. N.-D. au Japon et à l'octroi des bourses d'études aux élèves actuelles méritantes, veillera à l'efficacité des ciné-clubs et au rayonnement de la campagne d'assainissement des lectures préconisées par l'épiscopat canadien.

Une messe d'Action de grâces, en la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, et dans l'après-midi, un tour de l'Île d'Orléans avec arrêt à l'église Ste-Famille où foyers et œuvres des amicales seront consacrés, constituent le programme de cette journée, la dernière d'un congrès inoubliable que clôtureront ce soir la bénédiction du St-Sacrement et la vénération de la relique de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

Les présidentes des 83 amicales des couvents de la C. N.-D. assista, samedi, le 18 mai, à la journée particulièrement réservée à l'exécutif des amicales. Mme J.-Albéric Marquis, en sa qualité de directrice de la Fédération des N.-D., présenta un intéressant travail à cette occasion. Les RR. SS. St-Narcisse-de-Sion, supérieure au couvent de Montmagny, et St-Omer, directrice, religieuse de l'Amicale N.-D. l'Immaculée, Mmes Paul Mercier et Armand Morin, étaient présentes lors des délibérations de cette journée mémorable.

Dimanche, 19 mai, jour des anciennes élèves, on remarquait dans l'assistance: Mmes Emilien Blanchette, Thaddée Marois, Weillie Wash, Miles Yvonne Paré, Sémida Bélanger, M.-Paule Gazé, Madone Morissette, Aurélie Nicole, de Montmagny, Mmes Eugène Proulx (A.-M. Paré), L. Cholet (née Lacroix) et Gérard Trottier (née Bolduc), de Québec, toutes membres de l'Amicale du Couvent de Montmagny.

Belle capture
(Suite de la page 16)
M. Honorius Blais nous avoua, au cours de notre entrevue, avoir été pendant 12 ans garde-pêche au lac Matapédia et son fils a reçu de lui ses premières leçons de pêche à ce même lac. MM. Blais sont également d'excellents chasseurs ce qui ne nous étonne pas du tout d'apprendre que M.



A VENDRE
Maison de 2 logements située sur la 6e rue, s'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e rue. Tél.: 57w.

Maison neuve moderne à vendre. Plomberie de cuivre, chauffage à l'huile, près de l'église et du collège, beau terrain. S'adresser à Mme Evangéliste Delage, Cap St-Ignace, Tél.: 347.

Cape en fourrure (Rat musqué) à prix très avantageux. S'adresser à Tél.: 420.

Chevrolet modèle 35, 4 portes avec radio, chaufferette, 4 pneus neufs, millage: 58.000 milles. S'adresser à Jean-Marie Coulombe, Rivière du Sud. Tél.: 400 s 11.

Poêle usagé demi-émailé. En parfaite condition. S'adresser à M. C. Guimont 6 rue St-Jacques

Poêle émailé. A très bas prix. Convientrait bien pour chalet. S'adresser à M. Eugène Mainville, 3 Ave May.

TERRAIN A VENDRE
Situé sur l'ave des Erables nord, faisant face sur trois rues; superficie de 7016 p.c. S'adresser à Guy Boulet, rue St-Ignace, Tél.: 750.

Dans l'anse de Berthier sur la plage 82 x 72 à 15 cents le pied carré. S'adresser à Mme Gaston Perrault, 3359 de Rochambault, Ville Ste-Foy. Tél.: MU 3-0689.

Bicyclette d'homme; set de salon 3 morceaux pouvant servir pour chalet; piano en très bon ordre. S'adresser à Tél.: 37.

Pierre dynamitée pouvant servir à la construction de solages. Livraison sur demande. S'adresser à Louis Bossé, Rivière du Sud. Tél.: 1006.

Roulotte, grandeur 8 x 10 pieds, fini aluminium; finie vernie en dedans. En très bonne condition. S'adresser à Louis Philippe Rassinol, St-Philippe de Néri, Cté Kamouraska.

Equipements de roulotte ou de restaurant comprenant: 1 poêle à patates frites, 1 poêle à hot dog; 1 cafetière de 5 gal. 2 tranches patates, etc. S'adresser à Léo Langlois, 11 rue Champlain, Montmagny. Tél.: 616w.

Poêle "SCOUT" et brûleur à l'huile
Poêle Bélanger, modèle "Scout", émailé blanc. 3 années d'utilité seulement. Brûleurs à l'huile de marque A B C, 6 pouces. Le tout à bon marché afin de faire place à l'installation d'une fournaise. Peut se vendre séparément. S'adresser à: Raymond Lévesque, 23 Blvd Louise, tél.: 685.

DEMANDE
Aucune expérience requise. Intéressants revenus. Vente de cosmétiques réputés. Cours gratuit Ecrire Doraldina Cosmetics, Station C., Montréal, P. Q. ou téléphoner 528.

Une gérante de la compagnie de Verly de Paris, un produit français et réputé requiert les services de représentantes pour les comtés de Montmagny et L'Islet immédiatement. S'adresser au bureau du journal, Tél.: 37 ou par écrit à C.P. 430, Montmagny.

Blais, fils, s'était inscrit au concours de chasse aux corneilles en nous montrant un plein sac de "pattes" qui serviront à déterminer le nombre de corneilles qu'il a tuées.

A VENDRE
Maison neuve, 2 étages, 9 pièces, grand solarium, belle cave en ciment, haies, parterre. Cause de vente: départ. Conditions faciles de paiement. S'adresser à M. Louis-Philippe Gagné, 3 rue Talbot, Montmagny, en arrière du Central de Téléphone. Tél.: 258.

A LOUER
Bureau à louer en haut de la Pharmacie Montmagny, 36 rue de la Gare. Tél.: 343.

Grand logement, chauffé, dans le centre de la ville, 18 rue de la Gare. Garage privé situé sur la rue Taché. Pour renseignements, s'adresser à Hsbert et Dolan, notaires, Tél.: 73, Montmagny

Logement très propre comprenant 2 chambres, une cuisine et une salle ainsi qu'un passage, une chambre de bain et une lingerie. Libre immédiatement. S'adresser à 18 Ste-Brigitte. Tél.: 542w.

Deux belles grandes chambres ensoleillées pouvant servir comme chambre seule ou chambre avec cuisinette. Chauffée, éclairée, eau chaude à l'année; toutes les commodités requises. Galerie avant et arrière. Convientrait bien pour jeune homme, jeune fille ou couple marié. S'adresser à Mme Charles Couillard, 101 de la Gare, Tél.: 319.

Deux logements chauffés, éclairés. S'adresser à Mme Raymond Côté, 23 rue St-Thomas, Tél.: 498w.

A LOUER — A VENDRE
Deux maisons à revenu et une maison seule situées dans St-Thomas. Une maison seule située dans St-Mathieu. S'adresser à M. J.-Napoleon Bernier, 8 ave des Erables. Tél.: 669.

AUBAINES
A ST-JEAN-PORT-JOLI
Propriété de 2 loyers située près de l'église St-Jean-Port-Joli.
A CAP-ST-IGNACE
Propriété située sur la R.R. No 1, à Cap-St-Ignace, avec 1,500 pieds de terrain pour culture de fraises, 20 pommiers, 40 pruniers et 6 cerisiers. Endroit idéal pour motel.
A ST-EUGENE
Moulin à farine. Bonnes conditions. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé.
A BERTHIER
Restaurant sur la route Trans-Canada à vendre.
Restaurant de la plage, à vendre.
Hôtel de villégiature avec cabines, à vendre, situé à Berthier.
Plusieurs hôtels à vendre à Berthier, Montmagny et Cap-St-Ignace.
A QUEBEC
Commerce de pâtisseries, bonbons, avec atelier; aussi propriété, un étage et demi.
Restaurant sur la rue St-Vallier, à Québec. Gros chiffre d'affaires.
A MONTMAGNY
Manufacture de portes et chassis avec contrats de la Défense Nationale, pour la fabrication de chassis et boîtes de cartouches. Pouvant employer jusqu'à 30 hommes. \$15,000. comptant, balance à termes.
Restaurant bien situé avec loyer, peut augmenter vos revenus. Bon marché.
Edifice Paillé à vendre à de nouvelles conditions. Renseignements fournis sur demande.
Restaurant, près du Pont Rivard. Poste de commerce avec propriété et grand terrain, dans la paroisse St-Mathieu.
Service d'autobus, Ville de Montmagny jusqu'aux limites de St-Eugène, Cap-St-Ignace, Montmagny, Berthier, St-Pierre, St-François, comprenant six autobus, garage, propriété et terrain. A vendre et très peu de comptant.
Snack Bar avec comptoir lunch et salle de quilles. Situés dans le centre des affaires.
COMMERCES A VENDRE, spécialité pour dames, sur inventaire, avec propriété située dans le centre des affaires.
Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:
Les Immeubles Montmagny Enr.
Robert Bernier, gérant
3, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.

L'hon. Jean Lesage expose..

(Suite de la page 5)

pouvait s'exercer et créer cette augmentation dans la production. Nous du parti libéral, dit l'hon. Lesage, nous croyons à l'unité nationale, nous croyons que cette unité est essentielle à l'avenir du Canada. Nous croyons aussi que la liberté est un des principes fondamentaux sur lesquels doit être basée la démocratie. Je suis convaincu, dit-il, qu'il est de prime importance de créer ce climat favorable où l'entreprise personnelle, le désir de progrès de chaque individu qui participe à la production puissent se faire valoir et augmenter cette production qui est si importante pour le développement et la richesse du Canada.

L'augmentation de la productivité au Canada, l'augmentation de la production par tête de population a été formidable. Et le rythme actuel de l'augmentation de la production est le plus élevé qui existe dans le monde. L'augmentation de la production au Canada est plus accélérée que la production aux Etats-Unis. Ce que nous voulons essayer de faire, malgré les grandes difficultés du problème, c'est de faire profiter l'ensemble de la population de cette augmentation de la production et de la productivité au Canada. Ces gens qui participent à la production et bénéficient de l'augmentation du standard de vie assurent le progrès du pays. Le parti libéral a voulu que ceux qui ne peuvent pas participer activement à la production et à la productivité, qui d'une façon temporaire ou permanente sont empêchés de participer à cette production, parce que trop jeunes ou trop âgés, malades ou en chômage, invalides, puissent aussi dans une certaine mesure, tirer avantage des bénéfices de l'augmentation de la production et de la productivité au Canada.

MESURES DE SECURITE SOCIALE

Et c'est pour cela, continue le ministre, que nous avons mis sur pied, nous les libéraux, les systèmes de sécurité sociale dont nous bénéficions à l'heure actuelle. Toutes les mesures de sécurité sociale dont nous jouissons dans le domaine fédéral ont toutes été des initiatives du parti libéral: les pensions de vieillesse établies en 1926-1927; l'Assurance-Chô-

mage en 1941; les pensions aux aveugles; les allocations familiales en 1945, et ensuite les pensions aux invalides. Et le nouveau système établi en 1952 des pensions universelles à l'âge de 70 ans et des pensions suivant l'évaluation des ressources de 65 à 70 ans. — Toutes ces mesures sont des initiatives du gouvernement libéral fédéral. En certains endroits, on se promène encore pour dire à certaines personnes que les allocations familiales sont payées par Québec, que les pensions de vieillesse à 70 ans sont aussi payées par Québec. Or, tout le monde sait que ce sont là des bénéfices de sécurité sociale qui sont payés par Ottawa et qui sont distribués par les libéraux. L'argent qui est distribué en bénéfices de sécurité sociale vient évidemment des contribuables, et notre devoir, dit l'hon. Lesage, c'est de savoir combien nous pouvons prendre dans cette production dont je vous parlais, combien nous pouvons enlever d'initiative à ceux qui produisent pour le distribuer à ceux qui ne peuvent pas d'une façon temporaire ou permanente produire, mais qui ont besoin de la sécurité. C'est là qu'est le problème. Quand nous augmentons les allocations familiales, quand nous augmentons les pensions de vieillesse, nous allons chercher plus chez ceux qui produisent pour distribuer à ceux qui ne produisent pas. Nous enlevons de la production nationale pour distribuer à ceux qui ne participent pas d'une façon temporaire ou permanente à la production nationale. Et c'est ça notre problème. Il y a des limites à taxer. Il est formidable, vous savez, d'entendre certains partis de l'opposition, comme le Crédit Social, dont les chefs disent que nous devrions payer des pensions de vieillesse à \$100, par mois à l'heure actuelle, ou encore que nous devrions doubler les allocations familiales. Si à l'heure actuelle les pensions de vieillesse étaient de \$100, par mois seulement pour les personnes de 70 ans et plus, cela coûterait 1 milliard de dollars par année, soit une augmentation d'au delà de 600 millions de dollars. Si les allocations familiales étaient doublées cela voudrait dire un paiement additionnel de \$450, millions de dollars. Les gens du Crédit Social, ceux du C.C.F. et les conservateurs prétendent que les exemptions

pour l'impôt personnel devraient être augmentées de \$1,000, à \$1,500, pour les célibataires et de \$2,000, à \$3,000, pour les gens mariés. Or, le seul fait d'augmenter les exemptions, comme ces gens-là le suggèrent, aurait pour effet de priver le gouvernement fédéral d'une somme de \$500 millions de dollars de revenus par année.

Où est la responsabilité de ces gens qui font la proposition de dépenser 1 milliard de plus et de retirer en taxes un demi-milliard de moins? Evidemment, continue l'hon. Lesage, ces promesses pour les conservateurs sont bien faciles à faire et c'est encore plus facile pour un indépendant. Ce n'est pour les C.C.F. et le Crédit Social. C'est facile pour ces gens de faire des promesses d'augmenter les dépenses et de diminuer les taxes parce qu'ils sont assurés qu'ils ne prendront pas le pouvoir. Et la meilleure preuve qu'ils en sont convaincus c'est qu'ils se plaisent à faire ces promesses fallacieuses et trompeuses, que tout homme d'affaire averti doit trouver ridicules. Chargé des responsabilités de l'administration de la nation je crois que ce que je dois faire c'est de mettre devant les électeurs du pays et spécialement devant les électeurs de mon comté le bilan des affaires de l'Etat, le bilan tel qu'il est. Et ce bilan à l'heure actuelle, il est tel que nous avons pu augmenter les pensions de vieillesse, les bénéfices de sécurité sociale, les pensions et allocations aux vétérans, et les allocations familiales, d'une façon raisonnable, suivant l'augmentation de la production et de la productivité au Canada.

On dit que l'augmentation quant aux allocations familiales n'est pas suffisante, mais les conservateurs, à leur congrès de l'automne dernier, ont refusé de suggérer des augmentations. Nous avons mieux aimé prendre, dit le ministre, le cent millions de dollars dont nous pouvions disposer pour en appliquer 60 millions en pensions de vieillesse et 42 millions en augmentation des allocations familiales. Nous avons prévu un budget avec dépenses additionnelles et avec réduction de taxe de 152 millions de dollars par année, avec l'impôt sur le revenu qui est plus bas qu'il ne l'a jamais été depuis la guerre. A l'heure actuelle les taux d'impôt sur le revenu sont plus bas qu'ils ne l'étaient même en 1949, alors que les conservateurs nous accusaient d'avoir acheté l'électorat en baissant l'impôt sur le revenu d'une façon trop accentuée.

ASSURANCE HOSPITALISATION

Nous avons passé une loi à la dernière session établissant un système d'assurance-hospitalisation au Canada en collaboration avec les provinces. Si toutes les provinces, dit Me Lesage, acceptent de participer à ce plan, le coût pour le gouvernement fédéral sera de \$200 millions de dollars. Vous savez que nous avons prévu un surplus d'environ \$150 millions de dollars. Il est évident qu'en payant \$200 millions pour l'assurance-hospitalisation il n'y aura pas de surplus. Ce que nous avons fait en définitive, à la dernière session, c'est d'augmenter les bénéfices de sécurité sociale d'une façon générale en étendant le champ de la sécurité sociale par l'initiative de l'assurance-hospitalisation. Et ce que nous avons fait, c'est de prendre à même l'augmentation de la productivité ce que les mêmes taxes pouvaient rapporter de plus à cause de cette augmentation. Ce que nous avons fait, c'est de prendre ce surplus que nous rapportent les taxes et le distribuer de la façon la plus équitable possible dans le domaine de la sécurité sociale.

Au mois de janvier 1956, nous offrons aux dix provinces du Canada de collaborer avec elles dans l'établissement de programmes d'assurance-hospitalisation, afin de protéger les Canadiens contre les frais d'hospitalisation. Ces frais constituent parfois, et c'est admis, une charge écrasante pour les familles. La proposition fédérale tient parfaitement compte de la responsabilité provinciale en matière de santé et de bien-être publics. Nous n'avons pas l'intention, dit le ministre, de nous substituer aux autorités provinciales, pas plus dans l'établissement de programmes concrets que dans leur administration. Le but poursuivi par le parti libéral et son grand leader, le T. H. Louis St-Laurent, est d'assister les provinces qui le désireront à protéger les citoyens canadiens contre les frais d'hospitalisation et des services de diagnostic pour malades hospitalisés. Cette proposition deviendra réalité quand une majorité des provinces représentant une majorité de peuple canadien décidera d'endosser le projet. L'un des principaux objectifs du parti libéral est l'amélioration constante des services de santé et de bien-être. Le Canada a connu ses plus grands progrès sociaux sous les administrations libérales, et c'est au cours de la période pendant laquelle nos plus importantes mesures de

bien-être ont été édictées que le pays a progressé vers l'idéal d'un système adéquat de soins de santé mis à la disposition de toute la population. C'est une autre loi bienfaisante au système déjà très avancé de sécurité sociale dont le gouvernement libéral a doté notre pays. Il ne faut jamais oublier que c'est le parti libéral qui a engagé le pays dans la voie de la sécurité sociale et qui l'a rendue acceptable à l'opinion publique. Et l'on. Lesage déclare. Je soumetts qu'à l'heure actuelle un tel système d'assurance-hospitalisation est devenu indispensable au Canada, et il termine en déclarant avec force et conviction qu'il n'a toujours qu'une chose en tête, l'intérêt de son pays. Je n'ai toujours eu, dit-il, pour mobile ou motif de chacune de mes actions que l'intérêt de la nation canadienne et de ceux que je représente dans le comté de Montmagny-L'Islet. J'ai l'intention de continuer. Je réalise, et vous devez le réaliser avec moi, que grâce à la politique libérale et aux sages attitudes de son distingué chef, le T. H. Louis St-Laurent, le Canada est aujourd'hui un facteur de paix et de progrès.

Il n'est que juste de souligner maintenant que la ville de Montmagny a rendu samedi dernier à l'hon. Jean Lesage, son député, ministre dans le gouvernement canadien, un hommage digne de sa personnalité et des multiples services qu'il a rendus à ses électeurs et à son pays depuis 1945. Une éclatante victoire l'attend le 10 juin prochain.

● CITOYEN TON ROLE... Tel est le thème de la Semaine de Fierté Rurale pour 1957. Participons aux différentes activités, afin de découvrir notre rôle de citoyen.

Inutile de payer de \$250 à \$300 pour un appareil acoustique dissimulé de première qualité.



ZENITH

offre l'appareil acoustique le plus en demande au monde, d'une qualité supérieure, petit, léger et dissimulé, au prix de **\$65 à \$165**

Elle porte son appareil acoustique Zenith sur une élégante et légère monture de lunettes. ★

Il porte son appareil acoustique Zenith entièrement à l'oreille. Pas de cordon encombrant. On le remarque même moins que des lunettes.

Voyez-les... Aujourd'hui

Garantie de remboursement dans les 10 jours.
Garantie d'un an — Contrat de service de 5 ans.
Paiements faciles

PHARMACIE BERGERON

50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. — Tél. : 3 3 3
10 jours d'essai. - Satisfaction garantie ou argent remis.

★ Les verres de lunettes et service professionnels se rapportant à cet appareil ne peuvent être obtenus que chez votre ophthalmologiste ou opticien.

M. "50" PRÉSENTE...



Fêtez le "GALA" avec de la **LABATT**



Cédule officielle de la Ligue Intermédiaire de Balle-Molle

Dimanche, 19 mai
Ind. Roy 7, H. Leclerc 7
M. Taché 8, Le Bûcheron 20
Lundi, 20 mai
H. Leclerc 21, M. Taché 12
Mercredi, 22 mai
Le Bûcheron 3, Ind. Roy 5
(Accordée au Bûcheron par défaut.)
Jeudi, 23 mai
H. Leclerc vs Le Bûcheron
Lundi, 27 mai
Manoir Taché vs Ind. Roy
Mercredi, 29 mai
Manoir Taché vs H. Leclerc
Jeudi, 30 mai
Le Bûcheron vs H. Leclerc
Lundi, 3 juin
H. Leclerc vs Ind. Roy
Mercredi, 5 juin
Le Bûcheron vs M. Taché
Jeudi, 6 juin
Ind. Roy vs Manoir Taché
Lundi, 10 juin
M. Taché vs Le Bûcheron
Mercredi, 12 juin
H. Leclerc vs Ind. Roy
Jeudi, 13 juin
Manoir Taché vs Ind. Roy
Lundi, 17 juin
Manoir Taché vs H. Leclerc
Mercredi, 19 juin
H. Leclerc vs Le Bûcheron
Jeudi, 20 juin
Le Bûcheron vs Ind. Roy
Lundi, 24 juin
Ind. Roy vs H. Leclerc
Mercredi, 26 juin
Le Bûcheron vs Manoir Taché
Jeudi, 27 juin
Ind. Roy vs Manoir Taché

Lundi, 1er juillet
Ind. Roy vs Le Bûcheron
Mercredi, 3 juillet
H. Leclerc vs Manoir Taché
Jeudi, 4 juillet
Le Bûcheron vs H. Leclerc
Lundi, 8 juillet
Manoir Taché vs Le Bûcheron
Mercredi, 10 juillet
Hector Leclerc vs Ind. Roy
Jeudi, 11 juillet
Manoir Taché vs Ind. Roy
Lundi, 15 juillet
Manoir Taché vs H. Leclerc
Mercredi, 17 juillet
Le Bûcheron vs Ind. Roy
Jeudi, 18 juillet
H. Leclerc vs Le Bûcheron
Lundi, le 22 juillet
Ind. Roy vs H. Leclerc
Mercredi, 24 juillet
Ind. Roy vs Manoir Taché
Jeudi, 26 juillet
Le Bûcheron vs Manoir Taché
Lundi, 29 juillet
Le Bûcheron vs H. Leclerc
Mercredi, 31 juillet
Ind. Roy vs Le Bûcheron
Jeudi, 1er août
H. Leclerc vs Manoir Taché
Lundi, 5 août
Ind. Roy vs Le Bûcheron
N. B. — Les parties cédulées et qui ne pourront être jouées à cause de la mauvaise température ou de l'état détrempe du terrain seront toutes reprises à la fin de la cédule régulière seulement. La présente cédule demeurera intacte.

Du renfort pour les Royaux de Montréal

Les Royaux de Montréal qui occupent la dernière position du classement de la Ligue Internationale, ont pris les grands moyens cette semaine pour chambarder leur alignement et remédier à cette situation déplorable. Les Royaux ont acheté jeudi le dièdre à cette situation déplorable. Le contrat du lanceur gaucher Jackie

Collum, des Cubs de Chicago de la Ligue Nationale, pour un montant d'argent fort élevé. Collum, un vétéran artilleur des ligues majeures, est le troisième nouveau joueur obtenu par les Royaux cette semaine; les deux autres sont le lanceur droitier René Valdes, obtenu sous option des Dodgers de Brooklyn et le voltigeur Bobby DelGreco, acquis des Cubs.

Marius Vaillancourt, Arts.

Des mentions honorables vont à l'endroit des joueurs Claude Delagarve, St-Pierre; Jacques Rouleau, Arts; Bernard Bélanger, L'Isletville; Gaston Fournier, Arts; Denis Blais, JOC et Donald Caron, A. Bélanger.

"Et ce n'est là qu le commencement", de dire le gérant-général René Lemyre. "Les Royaux n'ont jamais été par le passé un club de deuxième division et encore moins un club de dernière place et ce n'est pas cette année qu'ils vont l'être non plus."

Télédiffusion de 21 joutes de hockey

Un porte-parole du réseau Columbia aux Etats-Unis a annoncé officiellement que 21 parties régulières de la ligue Nationale de hockey seront télévisées sur ses postes affiliés la saison prochaine.

La première joute de cette série aura lieu le 2 novembre et la dernière le 22 mars. Les négociations ont été complétées ces jours derniers entre les officiels du réseau CBS et les directeurs de la ligue Nationale de hockey.

Le choix des équipes d'étoiles de la Ligue Formation de Hockey pour la saison 56-57

Le temps est maintenant venu de révéler le choix des 2 équipes d'étoiles de la ligue Formation de hockey pour la saison 1956-57. Ce choix a été fait à la suite d'un scrutin organisé auprès des arbitres, des instructeurs, des gérants et de quelques spectateurs assidus aux joutes de hockey. La ligue compte six équipes et chacune de ces équipes aligne plusieurs vedettes. A certaines positions, le vote a été très serré et il est évident qu'avant tout le choix a été inspiré par les succès que les joueurs ont obtenus. Ceux qui ont assisté aux rencontres savent l'ardeur, le dévouement et la combativité que tous les joueurs ont affiché pour se mériter un poste sur l'une de ces équipes d'étoiles. C'est bien à regret que nous avons dû nous limiter à seulement deux clubs

d'étoiles.
Première équipe: Buts: Jacques Létourneau, Arts. Défenses: Jacques Paquet, Bélanger et Béranger Bélanger, JOC. Centre: Gilles Fortin. Fleur de Lys. Ailes: Yvon Paquet, Bélanger et Jean-Guy Paquet, Fleur de Lys. Instructeur: Roger Corneau. Gérant: Gérard Laberge.
Deuxième équipe: Buts: Richard Fortin, St-Pierre. Défenses: André Létourneau, Fleur de Lys et Jean-Marc Gauthier, Arts et Métiers. Centre: André Masson, Arts et Métiers. Ailes: Roger Gagné et Richard Bernier, tous deux du club A. Bélanger qui ont obtenus le même nombre de votes et Marc Normand, du club L'Isletville. Instructeur: Ernest Bruyère qui l'a emporté par seulement quelques votes de plus sur John Paquet. Gérant:

ON DIT QUE

Le chef conservateur J. Diefenbaker, qui s'attaque aujourd'hui au parti libéral et à son chef distingué le T. H. Louis St-Laurent, s'est déjà attaqué à encore plus grand et plus sacré. Dans Montmagny-L'Islet les bleus le savent et ils croient devoir officiellement l'ignorer; ils se camouflent. Le loup mourra dans sa peau.

QUELQUES DEFINITIONS :

TRAVESTIR: changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère;

DEGUISEMENT: artifice pour cacher la vérité;

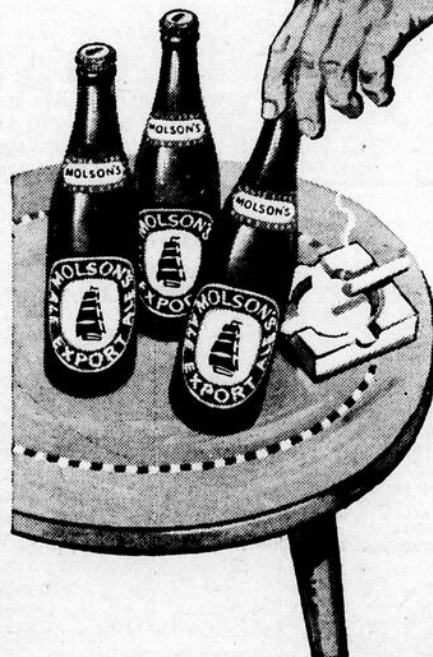
CAMOUFLER: rendre méconnaissable — déguiser.

VAIN EFFORT: essayer d'appréter le nationalisme canadien-français, dans Montmagny-L'Islet, à la sauce bleue (tory).



En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!



Vous aurez toujours la main heureuse quand vous servirez une Molson. Elle ajoute au plaisir de toute réunion. Généreuse et légère, c'est le rafraîchissement idéal... entre les repas comme aux repas! Aussi, dites toujours:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous

S. BOUFFARD LTEE

AGENT DISTRIBUTEUR

125, rue Fraser, Lévis, Tél.: TE 7-1834

SOFTBALL



SOMMAIRE DES JOUTES

DIMANCHE, 19 MAI

Ind. Roy, 7, H. Leclerc 7
 Pts CS Er
 Ind. Roy 7 12 7
 H. Leclerc 7 7 5
 Lanceurs: G.-H. Barde, Ind. Roy et Eugène Leclerc, H. Leclerc. Circuit: Eugène Leclerc.

Le Bûcheron 20, M. Taché 8
 Pts CS Er
 Le Bûcheron 20 20 4
 Manoir Taché 8 12 7
 Lanceur gagnant: André Fréchette. Lanceur perdant: Maurice Rousseau. Circuits: Robert "Bob" Normand et Jean-Yves Normand.

LUNDI, 20 MAI

H. Leclerc 20, M. Taché 12
 Pts CS Er
 Hector Leclerc 20 17 5
 Manoir Taché 12 14 18
 Lanceur gagnant: Eugène Leclerc. Lanceur perdant: J.-M. Langlois. Circuits: Geo. Fontaine et Guy Paquet.

MERCREDI, 22 MAI

Le Bûcheron 4, Ind. Roy 6
 (Partie qui a duré 2 manches)

JEUDI, 23 MAI

Le Bûcheron 6, H. Leclerc 2
 Pts CS Er
 Le Bûcheron 6 13 1
 Hector Leclerc 2 5 2
 Lanceur gagnant: A. Fréchette. Lanceur perdant: Eugène Leclerc.

M. Maurice Rousseau nous informe qu'il a eu la malchance de perdre ses verres sur le terrain de la balle-molle dans la

cour du Collège Sacré-Coeur lors de la rencontre de lundi soir dernier entre les clubs H. Leclerc et Manoir Taché. Si quelqu'un les a trouvés, veuillez bien s'il-vous-plait les remettre à son propriétaire ou au Collège même. Merci.

Sincères mercis à ces généreux donateurs

Voici la liste des généreux donateurs qui ont contribué pour une large part à assurer le succès de la "Soirée du Hockey" qui eut lieu le 11 mai dernier au Centre Sportif du Club "Le Bûcheron" de Montmagny, en l'honneur de tous les instructeurs et joueurs de la Ligue Formation de Hockey Junior de Montmagny. Cette soirée clôturait de façon brillante les activités du circuit Blouin. Aux généreux donateurs de cadeaux ou prix en argent, nous réitérons de nouveau nos sincères remerciements pour leur geste dans le but d'encourager nos jeunes dans la pratique de notre sport national.

"Le Bûcheron", \$12.00; Biscuits Montmagny, Inc., \$10.00; Jules Roy, Dallaire Transport, \$7.00; René Samson, Philippe Giasson, Donat Boulet (Hôtel Windsor), Laurent Fournier, P.-E. Charbonneau, Joseph Boulanger, C.L., \$5.00; Wellie Beaumont, \$3.00; Jules Paquet, \$2.00

Quels bénéfices va-t-on retirer de l'assurance-hospitalisation?

Au cours d'une conférence récente prononcée à Montmagny, devant les membres du Club Riche / u, l'hon. Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, a lui-même répondu à cette question:

- 1—Il mettra à la portée de TOUT LE MONDE un moyen facile d'inscrire à son budget les frais imprévisibles occasionnés par les soins hospitaliers indispensables;
 - 2—Personne ne sera privé des avantages du plan pour des raisons d'âge, de santé ou de situation pécuniaire;
 - 3—Aucune limite de temps n'est imposée au nombre de jours de soins. Par conséquent, l'individu est protégé contre les frais "désastreux" d'une maladie prolongée qui entraîne une longue hospitalisation;
 - 4—Aucune limite de frais n'est imposée dans le cas des services spéciaux qui peuvent être requis durant l'hospitalisation;
 - 5—Le trésor fédéral assumera la moitié des dépenses d'hospitalisation subies dans tout le pays. Pour la province de Québec, la part du fédéral serait de plus de \$50 millions, soit 53 pour cent exactement de l'ensemble des frais partageables d'hospitalisation.
 - 6—L'individu sera libre d'acheter toute protection supplémentaire qu'il désirera sous forme de soins privés ou semi-privés, ou d'autres avantages spéciaux par l'intermédiaire de plus d'assurances ordinaires, commerciales ou bénévoles.
 - 7—En plus d'assurer les malades contre les frais d'hospitalisation, ce programme offrira aux hôpitaux un système organisé d'appui financier et éliminera ainsi, dans une grande partie, le problème du déficit des hôpitaux, problème qui, à l'heure actuelle, harcèle tant de municipalités canadiennes.
- A tout considérer, de préciser M. Lesage, on constate que ce programme d'assurance-hospitalisation fournit une protection plus étendue et, à la longue, des avantages plus marqués que n'importe quel système qui ait déjà été appliqué en ce pays. Cela, il l'accomplira au plus bas prix possible.

BASEBALL

CLASSEMENT

(Au matin du vendredi 24 mai)

Ligue INTERNATIONALE

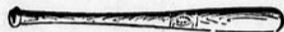
	G.	P.	Moy.	Diff.
Buffalo	18	11	.621	—
Toron'o	19	12	.613	—
Richmond	21	14	.600	—
Miami	18	16	.529	2½
La Havane	15	19	.441	5½
Columbus	15	19	.441	5½
Rochester	14	21	.400	7

Ligue AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Montréal	12	20	.375	7½
Chicago	20	7	.741	—
Cleveland	18	11	.621	3
New York	17	12	.586	4
Détroit	17	16	.515	6
Boston	16	16	.500	6½
Kansas City	14	19	.424	9
Baltimore	12	17	.414	9
Washington	9	25	.265	14½

Ligue NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	23	10	.697	—
Milwaukee	19	10	.655	2
Brooklyn	18	11	.621	3
Philadelphie	16	13	.552	5
New York	14	18	.438	8½
St-Louis	13	17	.433	8½
Chicago	8	19	.296	12
Pittsburgh	8	21	.276	13



N'OUBLIEZ PAS!

C'est dimanche, 26 mai, que les quilleurs et quilleuses de notre ville se rendront au Centre Durocher, à Québec, pour participer au 17e Tournoi Provincial de Petites Quilles de l'Est du Canada. La première brule des Magnymontois sera lancée à trois heures.

Ceux et celles qui veulent participer à ce tournoi devront s'y rendre par le moyen de transport de leur choix.

et Siméon Brulotte, \$1.00. Total: \$79.00.

Les personnes dont les noms suivent ont offert des cadeaux: Maurice Marquis, Georges Laberge, Jean-Paul Beaumont, J.-Jacques Normand, Gérard Montminy, Paul Allard, Roland Côté, Germain Laberge, Raymond Côté, Jean-Baptiste Couillard, J.-Guy Blouin, Marcel Coulombe, Pharmacie Montmagny, Enr., Pharmacie Bergeron, Enr., et Studio Régnald Gagné.

SOLUTION

CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie. Dans toutes les pharmacies.

ROLLAND FOURNIER

BOULEVARD SAINT-NICOLAS
 Distributeur FINA et Canadian Import
 Huile à poêle — Huile à fournaise
 Service jour et nuit. Téléphonez à 5 1 2 w 4
 Notre politique: LIVRAISON RAPIDE

Grande Fête

du

8^{ème} Anniversaire

CHEZ

JEAN-PAUL BEAUMONT

NOUVEAUTES '57

COMPLETS TWEED 100% LAINE

\$39.50 - \$49.50

SPORT-JACKET

\$19.95 - \$29.50

PALETOTS D'AUTOMNE

ESCOMPTE \$10. - \$15.

Pour du BEAU et du BON

RENDEZ-VOUS CHEZ



CONFECTION POUR HOMMES
 32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY



IL N'Y A RIEN DE MEILLEUR QUE LES

B.M.

Oui, Mesdames, lorsque vous faites votre marché, n'oubliez jamais de demander à votre marchand de vous montrer l'assortiment complet des fameux biscuits B.M. qu'il garde toujours en magasin.

B.M. Biscuits Montmagny, inc.

Belle capture

Lundi dernier, M. Charles-Edouard Blais, Surintendant à la Quebec Power, de St-Pascal, Kam., demeurant à 11, rue St-Thomas, était tout heureux de nous annoncer la capture formidable qu'il avait faite dimanche après-midi au Lac Trois-Saumons qui n'est "callé" que depuis environ une quinzaine de jours.

Une magnifique truite de 2 livres, mesurant 19 pouces de longueur et 8 pouces de diamètre, est en effet une prise qui n'est sûrement pas à dédaigner et c'est une perspective bien prometteuse pour un début de saison.

Pour prendre cette belle truite rouge mouchetée, M. Blais s'est servi du lancer léger et a dû lutter pendant 5 ou 6 minutes avant de la sortir de l'eau. M. Charles-Edouard Blais et son père, M. J.-Honorius Blais qui l'accompagnait, eurent le plaisir également de prendre six autres truites et un touladi de 2 livres durant cette fin de semaine de pêche.

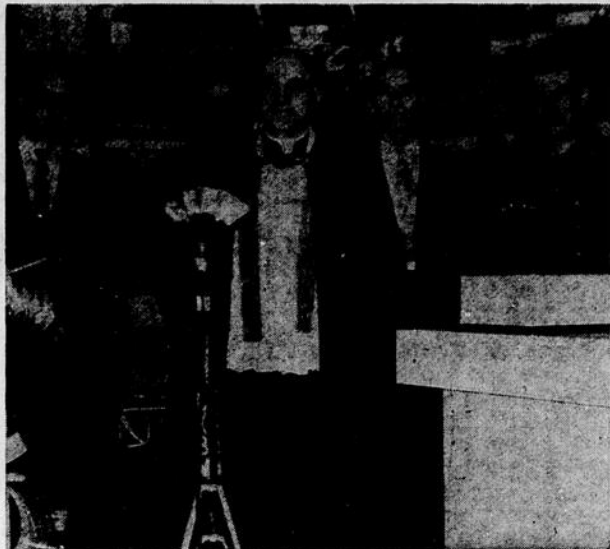
Il ne faut tout de même pas se surprendre de la chance de MM. Blais, père et fils car, celle-ci est due plutôt à leur habileté. (Suite à la page 12)

Démonstration de culture physique

Au soubassement de l'église St-Thomas de Montmagny, dimanche, le 9 juin prochain, à 8 heures, les élèves du Couvent présenteront quelques-uns des numéros de culture physique étudiés au cours de l'année.

La démonstration en préparation ne cédera en rien à celles des années dernières. Les personnes qui se rendront au soubassement de l'église St-Thomas, dimanche, le 9 juin prochain, ne regretteront pas leur soirée. En plus de jouir d'un programme intéressant, elles auront encouragé les élèves et les professeurs et auront contribué à une offrande pour leur église.

On peut se procurer les cartes d'admission au Couvent ou en s'adressant aux élèves. On est prié de noter qu'il n'y aura aucun billet en vente le soir même.



● Ces photographies ont été prises à l'occasion de la bénédiction officielle du magasin Handy Andy, samedi, le 18 mai. Sur la photographie de gauche, prise durant la bénédiction, on remarque, de gauche à droite: MM. J.-Noël Tremblay, annonceur au poste CKBM et maître de cérémonies pour la circonstance; M. André Mercier, gérant du poste CKBM; M. Joseph Gau-

dreau, Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., qui fit la bénédiction du local; M. Arthur Lacombe, M. Gagnon, représentant Handy Andy de Montréal, et M. Jean-Yves Lacombe, propriétaire. A gauche, devant la façade du nouveau magasin, M. Jean-Yves Lacombe, propriétaire du Handy Andy de Montmagny; M. Steven Guay, du poste CKBM qui irradiia la cérémonie et M. Gagnon, représentant de Montréal.

TONDEUSE

A MAIN

14" de large

\$15.95

CLOTURES

EN ACIER

18" de haut
10 pieds de long

\$1.69

TONDEUSE

A GASOLINE
Moteur 1 3/4 H.P.
18" de large

\$56.95

PNEUS

à bicyclettes

Grandeurs:

26 1/4 - 26 1/2 - 28

\$1.75



PLAY JIM (trapèze)

NO. T-100

\$22.95

80" de long.
78" de haut.

COMPREND

BALANCOIRES

ANNEAUX

BELANCOIRES A BASCULES

Tube du haut: 2" — Montants: 1 5-8"

NO. T-101

avec glissade

\$29.95

Garde-Boue

En caoutchouc

Heavy-Duty

Pour camions

\$4.98

ARTICLES DE PECHE

Perche à bar

en fibre de verre

Construction très solide

\$5.95

ARTICLES DE PECHE

PERCHE

Télescopique en acier

ayant 8 1/2 pieds de long ouvert

\$4.50

PERCHE EN FIBRE DE VERRE TRANSPARENT

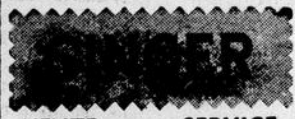
Manche en aluminium - Genre pistolet

\$2.49

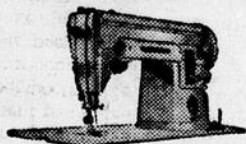
MOULINET

A LANCER LEGER

\$3.95



VENTE SERVICE REPARATION



Nous recommandons à nos clients de

Montmagny

de s'adresser à notre représentant autorisé

Robert Proulx

52 rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 734

CERCLE DE COUTURE SINGER

75 Côte du Passage, Lévis.

Inscrit dans votre annuaire téléphonique sous

SINGER SEWING MACHINE CO.



Marque de commerce de THE SINGER MFG CO.

Handy Andy

MAGASIN ASSOCIE A MONTMAGNY: JEAN-YVES LACOMBE, PROP.

162, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 1089